

LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 154

LE VENDREDI 11 JUILLET 2008

89 c + TAXES = 1 \$



CHRIS WATTIE REUTERS

Stephen Harper n'exigera pas le rapatriement d'Omar Khadr, malgré les documents révélant que le jeune homme a subi à Guantánamo des traitements assimilables à de la torture.

Khadr: Ottawa laissera la justice militaire américaine suivre son cours

CLAUDE LÉVESQUE

Le gouvernement canadien entend laisser la justice militaire américaine suivre son cours sans exiger le rapatriement d'Omar Khadr, au lendemain de la divulgation de documents officiels montrant que le jeune homme originaire de Toronto a subi à la prison de Guantánamo des mauvais traitements assimilables à de la torture.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre Stephen Harper, suscitant immédiatement des réactions

indignées de la part des avocats du jeune musulman capturé lors d'une escarmouche dans l'est de l'Afghanistan en juillet 2002.

«Franchement, il n'y a pas de véritable alternative» à la justice militaire d'exception en vigueur à Guantánamo, a dit de Tokyo, où il se trouvait en visite officielle après avoir participé au sommet du G8, le premier ministre Harper.

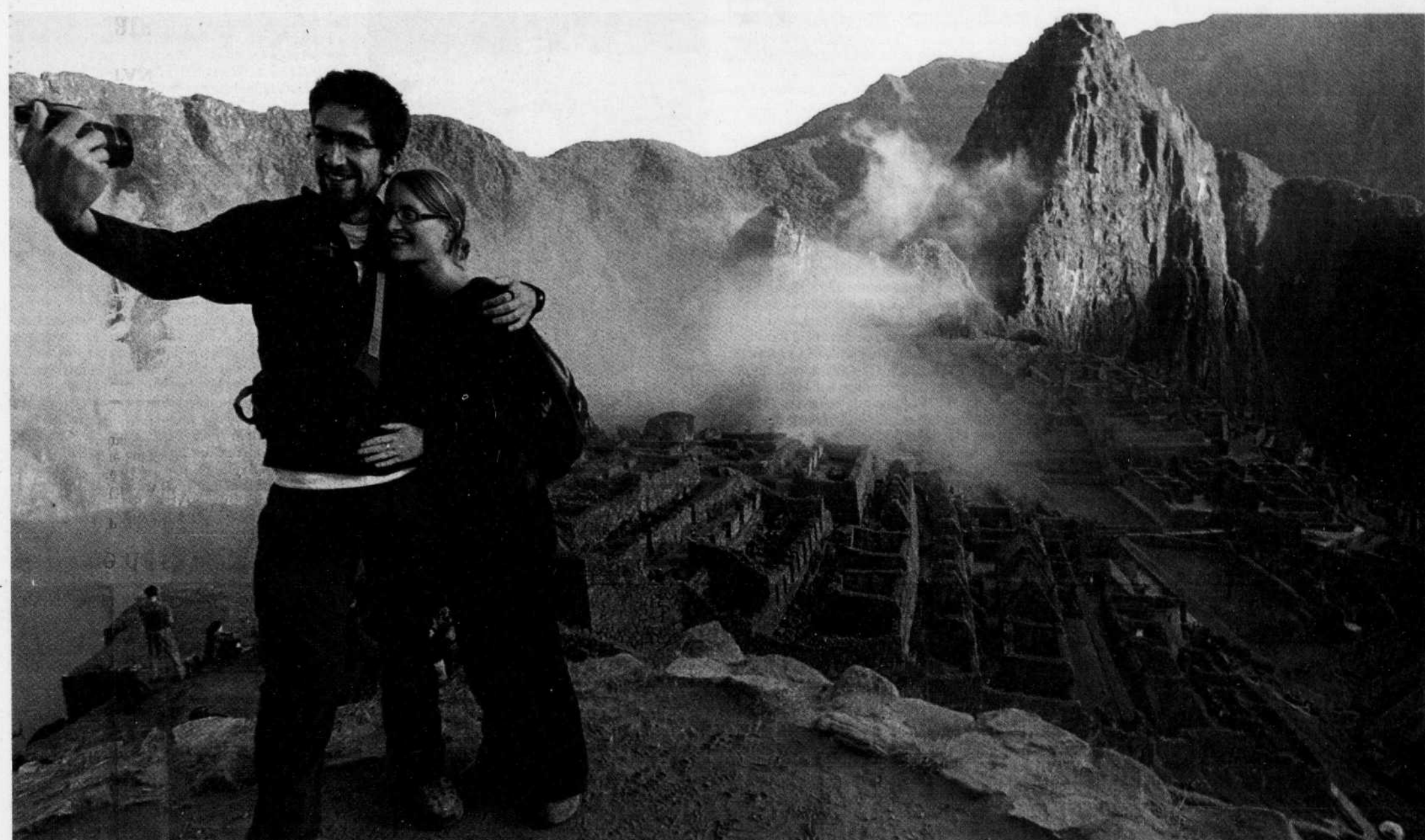
Joint au téléphone à Edmonton, l'avocat Dennis Edney a qualifié de «fourbe» la réaction du premier ministre canadien, ajoutant que le précédent gouverne-

ment libéral avait lui aussi «beaucoup de comptes à rendre» dans cette affaire.

Dans ses déclarations à Tokyo, Stephen Harper a aussi fait valoir que les faits révélés hier s'étaient produits avant son arrivée au pouvoir en janvier 2006.

Mais «Harper était parfaitement conscient, depuis longtemps, du fait que Khadr avait été torturé à Guantánamo», a poursuivi l'avocat Dennis Edney, signalant que le gouvernement conservateur s'est

VOIR PAGE A 10: KHADR



EITAN ABRAMOVICH AGENCE FRANCE-PRESSE

Chaque jour, environ 1500 touristes foulent le sol de Machu Picchu, contribuant à la détérioration de l'ancienne cité inca du XV^e siècle découverte en 1911 par un Américain.

De multiples menaces assiègent Machu Picchu

Au terme de sa réunion à Québec, le Comité du patrimoine mondial recommande une surveillance renforcée du site

ISABELLE PORTER

Québec — L'UNESCO hausse le ton dans le dossier de la cité inca de Machu Picchu, au Pérou, et recommande une surveillance renforcée de ce site malmené par la manne touristique et une administration déficiente.

Le Comité du patrimoine mondial, qui mettait fin hier à sa 32^e session tenue à Québec cette semaine, a exprimé par voie de communiqué «ses graves inquiétudes sur la gouvernance du site». Depuis l'inscription de Machu Picchu sur la Liste du patrimoine mondial en 1983, la situation de ce site a été discutée à pas moins de 27 reprises à l'UNESCO. Et les problèmes se multiplient.

Ainsi, en plus de subir la pression des hordes de touristes, la cité située dans les montagnes doit désormais composer avec le développement « incontrôlé » de la ville voisine d'Aguas Calientes et des problèmes «urgents» de glissements de terrain, de déforestation et d'accès illégaux au site.

«Les représentants péruviens disent que ce n'est pas si

grave que ça, mais le comité a jugé que ça l'était. On veut avoir des réponses régulières pour nous rassurer», a expliqué la présidente du Comité, Christina Cameron.

Pour faire pression, le comité a donc inscrit Machu Picchu sur la liste des sites requérant une «surveillance

VOIR PAGE A 10: PATRIMOINE



FINBARR O'REILLY REUTERS

AFGHANISTAN

Des soldats blessés dans l'âme

Le nombre de militaires éprouvant des problèmes de santé mentale ne cesse de croître

■ À lire en page A 3

Festival d'été de Québec

Le slam des ancêtres peuls

Le slam français nous avait déjà fait goûter la poésie de Grand Corps Malade et d'Abd al Malik. Voilà le temps venu de découvrir Souleymane Diamanka, acrobate de la langue et porteur de la tradition orale peule, dernier peuple nomade de l'Afrique de l'Ouest.

ISABELLE PORTER

Québec — Encore une de ces entrevues qu'on regrette de ne pas avoir faite à la radio. À l'autre bout du fil, la voix de Souleymane Diamanka est une caresse pour les oreilles. En plus, il commence en nous faisant des compliments. «C'est la toute première fois que je viens à Québec. Je crois que c'est un passage obligatoire pour les artistes francophones», dit-il. «Je suis vraiment honoré d'être invité pour les 400 ans de Québec parce que pour moi, ça représente quelque chose. Étant donné que je suis francophone sans que le français soit ma langue natale, j'ai un rapport admiratif à cette langue et j'ai vu qu'au Québec aussi ils défendaient la langue française, alors c'est important pour moi d'aller présenter mes poèmes là-bas.»

L'artiste bordelais de 34 ans doit se produire au Festival d'été, mais également sur le site des festivités du 400^e. Avec un batteur, un bassiste, un claviériste et des enregistrements pour remplacer la vingtaine de musiciens qui ont collaboré à son disque, *L'Hiver peul*. Il participera aussi au spectacle de Grand Corps Malade dimanche à Québec. Sur son album, les deux amis interprètent ensemble la magnifique pièce *Au bout du 6^e silence*.

VOIR PAGE A 10: SLAM



LUCILLE REYBOZ

Souleymane Diamanka se produit ce soir au Festival d'été de Québec, demain à l'Espace 400^e et à Montréal lundi dans le cadre de Nuits d'Afrique.

Assez d'anglologie!

Alain Juppé dénonce dans son blogue la tendance des Français à émailler la langue de termes anglais

Québec — Alain Juppé n'en peut plus de l'anglophilie galopante de ses compatriotes. Cette avalanche de mots anglais dans les publicités françaises, dans les communications des entreprises, même publiques, est «beaucoup plus grave qu'on peut le penser» puisqu'elle révèle «l'état d'esprit d'un peuple». Le signe «inquiétant» d'un «manque de fierté, mais aussi de créativité», tranche l'ex-premier ministre français et maire de Bordeaux dans un entretien au *Devoir*.

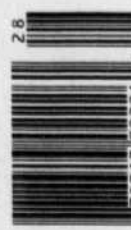
C'est le 30 juin, par une entrée intitulée «Le mur du son» dans son «Blog-notes» (al1jup.com), qu'il pourfendait un «snobisme» «qui se répand de manière grotesque» en France et qui consiste, écrivait-il, à «truffer» la langue «de mots anglais parfaitement traduisibles». La goutte qui a fait déborder le vase? Le dernier slogan du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), «Benchmark, c'est la santé». Il écrit: «J'écoute, hier soir, sur RTL, Laurence Parisot, présidente du MEDEF. Elle dit plein de choses sensées. Tout d'un coup, stupeur, elle annonce le nouveau slogan du mouvement patronal: «Benchmark, c'est la santé!» Hallucinant!»

Peu de réactions à ce billet en France. Davantage ici — where else?, dira-t-on à Paris — au Québec, où Alain Juppé se trouvait, depuis une dizaine de jours, en voyage officiel pour le 400^e anniversaire de Québec, mais

VOIR PAGE A 10: JUPPÉ

INDEX

Annonces.....	A 4	Monde.....	A 5
Avis publics.....	B 6	Mots croisés.....	B 7
Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 5
Décès.....	A 4	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	A 7
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 3
Météo.....	A 4	Week-end.....	B 1



7 78313 02226 1

LES ACTUALITÉS

Publicité sexiste et méprisante pour les femmes

Serge aime le sport, les autos et... les jolies filles

Molson Ex soulève un tollé en recourant à une publicité qui rappelle les calendriers de garage

LISA-MARIE GERVAIS

La bière Molson coule à flots... et les plaintes aussi. À elle seule, une campagne publicitaire du géant brasseur jugée «à la limite de la pornographie» par ses détracteurs a fait l'objet d'une centaine de plaintes reçues par le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, soit presque autant que ce que l'organisme a recueilli au total l'an dernier.

En dépit de la vive réaction qu'ont suscitée des calendriers promotionnels de Molson Ex montrant de jeunes Québécoises de diverses régions presque nues dans des poses lascives, la compagnie Molson Coors est demeurée muette hier: celle-ci n'a pas offert d'explications et la campagne, diffusée sur Internet, sur les lieux de vente et dans les médias, n'a pas été retirée.

En revanche, les réactions la dénonçant ont fusé de toutes parts. Dans une lettre adressée au vice-président au marketing de Molson Canada, le président du Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, Claude Béland, a souligné «le nombre élevé de plaintes» contre l'entreprise, «qui est accusée de sexisme, d'exploitation du corps des femmes et de mépris». «Après avoir analysé les plaintes et en avoir sérieusement débattu, les membres du conseil ont été unanimes à considérer que votre promotion est profondément sexiste et méprisante pour les femmes. Elle n'est nullement compatible avec les normes d'éthique que devraient suivre les entreprises qui font la promotion de l'alcool», pouvait-on lire. Or trois grands brasseurs, dont Molson, ont refusé d'adhérer volontairement au code d'éthique que s'est donné cette industrie, arguant qu'ils avaient leur propre code.

«C'est dégueulasse», a affirmé Estelle Lebel, directrice de la revue *Recherches féministes* et membre du Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF). «C'est du niveau des calendriers de garage. On dirait qu'on avance d'un pas et qu'on recule de deux. [...] C'est exactement la définition de la femme objet», a-t-elle ajouté.

Des normes, mais pas de lois

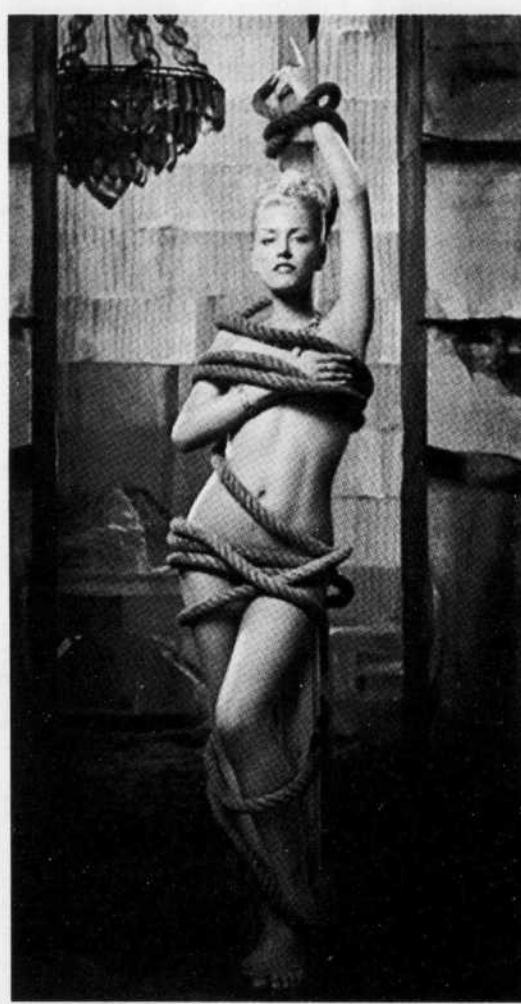
Pour dénoncer des publicités de ce type, les organismes ou particuliers peuvent notamment s'adresser au Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, qui n'a toutefois pas force de loi.

Dans son premier rapport annuel rendu public en mars dernier, le Conseil a fait état de 176 plaintes, dont 56, soit près du tiers, concernaient la brasserie Molson Coors.

Aux Normes canadiennes de la publicité, on explique que c'est l'autorégulation qui prime. Une plainte peut néanmoins y être déposée et si, après étude, on juge que celle-ci contrevient à l'un des 14 articles du code de l'organisme, elle peut se concrétiser en blâme fait à l'égard de l'entreprise considérée comme fautive. Les plaintes sont confidentielles jusqu'à la publication d'un rapport trimestriel. L'an dernier, sur les 1445 plaintes reçues — soit une hausse de 40 % par rapport à 2006 —, 1069 ont été jugées admissibles. Enfin, seulement 241 plaintes ont été soumises aux conseils des normes national et régionaux et 193 plaintes portant sur 56 publicités de produits ont finalement été retenues.

«Il n'y a pas de recours; on considère que c'est le publicitaire qui s'autocensure. C'est un rapport de force entre les mouvements sociaux et les publicitaires», explique Estelle Lebel. «Généralement, le publicitaire réagit aux plaintes et finit par retirer la publicité parce qu'il ne veut pas de problèmes.» Elle déplore que, devant des compagnies qui «poussent leurs publicités le plus loin possible», il revienne à la population d'assurer le rôle de vigile et de dénoncer les abus. Inondés d'images, les gens perdent leurs repères, a-t-elle estimé. «On devrait obliger les compagnies à adhérer à des codes d'éthique», a-t-elle proposé, plaçant toutefois pour l'éducation plutôt que pour la censure. Elle formule également le souhait de voir davantage de femmes siéger aux comités d'éthique.

Selon la compagnie Molson Coors, le nombre anormalement élevé de plaintes contre elle s'explique par une action concertée du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Rimouski. Dans une entrevue accordée mercredi au *Journal de Montréal*, la porte-parole de ce géant du houblon, Marieke Tremblay, a fait savoir que la priorité de l'entreprise était de rejoindre son public cible, soit les hommes de 18-34 ans qui, selon des études, ont «parmi leurs cordes sensibles le sport, les voitures, la musique, la fête et les belles filles».



MOLSON COORS

■ Voir l'éditorial de Marie-Andrée Chouinard en page A 8

Protection du Saint-Laurent

Nature Québec veut des engagements fermes du Canada et des États-Unis

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Nature Québec réclame dans son mémoire à la Commission mixte internationale (CMI) «un engagement ferme et à perpétuité qu'aucun dragage de capitalisation ne sera effectué dans le Saint-Laurent pour élargir ou approfondir la voie navigable ou la voie maritime».

Pour Nature-Québec, cette garantie par les États-Unis et le Canada constitue un préalable qui rendrait plus crédible ses nouvelles propositions de gestion des débits du fleuve et du lac Ontario, dont le principal groupe environnemental du Québec craint les séquences pour les villes et les écosystèmes.

Nature Québec estime qu'un tel engagement des États-Unis et du Canada, par l'intermédiaire de leur Commission mixte, permettrait d'éviter l'assèchement des zones littorales du Saint-Laurent si l'eau devait se concentrer davantage dans un chenal plus profond.

Il est tout aussi important, ajoute Marc Hudon, porte-parole de Nature Québec, que les ministères fédéraux et leurs organismes associés déposent dès maintenant les plans qu'ils préparent pour rehausser, au profit de la navigation par exemple, le niveau de l'eau au centre du fleuve au moyen de digues ou de barrages fluviaux, lesquels transformeraient alors le Saint-Laurent en une enfilade de lacs qui n'auraient que peu à voir avec le cours d'eau actuel.

C'est pourquoi le mémoire de Nature Québec insiste sur la nécessité d'obtenir maintenant des deux gouvernements fédéraux des «garanties préalables» afin que les moyens envisagés pour réduire l'écoulement de l'eau dans le chenal navigable ou pour rehausser son niveau n'aient «aucun impact significatif pour l'environnement» comme l'envasement des rives ou de l'embouchure des tributaires, le réchauffement de l'eau ou une diminution de sa qualité.

Nature Québec n'est pas absolument opposée à une gestion des débits et niveaux du Saint-Laurent qui se rapprocherait des débits naturels «si» les gouvernements parviennent à gérer les problèmes causés notamment par la présence de milliers de résidences dans les plaines inondables.

Étude d'impacts

Le groupe environnemental demande par ailleurs à la Commission d'étudier les impacts économiques et écologiques d'un éventuel abandon des dragages d'entretien du chenal maritime, une hypothèse qui irait de pair avec un retour aux débits naturels. Cela permettrait de savoir, explique Marc Hudon, si l'industrie maritime est capable ou non de s'adapter à une politique de transport plus compatible avec les besoins biologiques du Saint-Laurent dans un contexte de changements climatiques. Le remplissage progressif du chenal maritime contribuerait notamment à relever le niveau d'eau en rives.

Nature Québec s'oppose à tout changement au mode actuel de gestion du fleuve, comme elle l'avait dit aux audiences de la CMI à Montréal à la mi-juin. Mais le groupe ajoute aujourd'hui de nouvelles conditions à toute modification que pourrait proposer la Commission. Il insiste par exemple sur la nécessité d'obtenir préalablement à tout changement aux règles actuelles une assurance de Québec qu'il protégera désormais sans concession la plaine inondable du Saint-Laurent et qu'il imposera une obligation légale de non-intervention à perpétuité dans cette zone inondable.

Nature Québec se surprend de constater l'absence de véritable analyse par la CMI des impacts cumulatifs des changements climatiques sur le fleuve, y compris ceux associés à la baisse des niveaux dans les Grands Lacs en raison du réchauffement et de la disparition du couvert de glaces.

Le groupe écologiste ne fait diplomatiquement aucune allusion au fait que l'absence d'analyse des impacts cumulatifs liés aux changements climatiques pourrait s'expliquer par la réticence des deux administrations fédérales à reconnaître le moindre impact d'un phénomène envers lequel ils entretiennent un scepticisme chronique.

Aux États-Unis, cette semaine, le vice-président Dick Cheney a d'ailleurs été accusé devant une commission du Congrès d'être intervenu pour atténuer le témoignage de hauts fonctionnaires qui s'approprient à dresser le portrait des impacts des changements climatiques sur la santé publique aux États-Unis.

EN BREF

Les policiers de Montréal demandent l'arbitrage

C'est l'impasse dans les négociations entre la Ville de Montréal et ses policiers. La Fraternité des policiers a demandé cette semaine l'arbitrage au ministère du Travail. À compter d'aujourd'hui, les policiers reprendront leurs moyens de pression, en portant les jeans et la casquette rouge de la Fraternité dans l'exercice de leurs fonctions. Les policiers sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2006. Les pourparlers achoppent sur la question des salaires. Selon les calculs de la Fraternité, les dernières offres patronales placeraient les agents montréalais entre le 20^e et le 25^e rang (sur 35) parmi les policiers les mieux payés au Québec. Le président de la Fraternité, Yves Francoeur, juge ces offres «inacceptables» compte tenu des importantes responsabilités assumées par les policiers de Montréal. Ceux-ci composent en effet avec la moitié de la criminalité au Québec, la menace terroriste, les gangs de rue et la sécurité dans les transports. D'un commun accord, la Ville de Montréal et la Fraternité ont choisi, dès le début des négociations, de ne pas commenter sur la place publique l'état des pourparlers. — *Le Devoir*

Le Tour Charles-Bruneau

La 13^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau a amassé 700 000 \$, dépassant de 40 % l'objectif de 500 000 \$, soit le montant récolté lors de l'édition précédente. L'argent amassé servira à compléter la deuxième phase du Centre de cancérologie Charles-Bruneau du CHU Sainte-Justine. Le reste servira à financer la recherche sur le cancer. Le président de la Fondation, Richard Laramée, a affirmé que les organisateurs du Tour ne s'attendaient pas à dépasser de 40 % l'objectif financier. Partis depuis le 7 juillet, les 25 cyclistes du Tour ont terminé leur périple à l'hôtel-de-ville de Montréal, hier, où ils ont été accueillis par le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et des enfants atteints de cancer. Les 25 participants ont parcouru 600 kilomètres, de Montréal à Drummondville, en passant par Sherbrooke et Saint-Jean-sur-Richelieu. — *La Presse canadienne*

Cancer de la peau

Les jeunes défient le soleil

Mal protégés, ils sont plus nombreux que les adultes à s'exposer au moins deux heures par jour aux dangereux rayons

ANNE-MARIE TOBIN

Toronto — Environ 28 % des adultes canadiens passent au moins deux heures au soleil chaque journée d'été, révèle une nouvelle étude de la Société canadienne du cancer, dont les résultats ont été rendus publics hier.

Les jeunes adultes — ceux âgés de 16 à 24 ans — passent le plus de temps au soleil, mais ils sont aussi les moins susceptibles de porter un chapeau, de s'enduire d'écran solaire ou de prendre les moyens pour se protéger d'une surexposition aux rayons du soleil 1/4.

Quarante-sept pour cent des jeunes hommes dans ce groupe d'âge et 32 % des jeunes femmes déclarent passer au moins deux heures au soleil chaque jour. Près de la moitié des jeunes femmes se font bronzer activement, contre 28 % des jeunes hommes, dit l'étude.

Ces résultats ont été compilés à partir des réponses fournies par 7000 Canadiens entre les mois d'août et de novembre 2006.

«Nous avons été très heureux de constater que les parents ont saisi le message et qu'ils protègent très bien leurs jeunes enfants, ceux âgés de un à cinq ans. Les adultes plus âgés se protègent aussi bien», a dit Heather Chappell, gestionnaire principale de la lutte contre le cancer à la Société.

Les jeunes

Toutefois, dit-elle, les statistiques relatives aux habitudes des jeunes Canadiens sont «particulièrement alarmantes». Seulement 42 % des jeunes hommes et 58 % des jeunes femmes se protègent adéquatement du soleil, révèle l'étude.

La chercheuse principale de cette étude, Loraine Marrett, rappelle qu'il est sain de faire de l'activité physique et que les gens ne devraient pas rester enfermés tout l'été.

«Nous ne recommandons pas d'éviter le soleil, mais nous recommandons de ne pas passer trop de temps au soleil, a-t-elle dit. Et surtout, quand les rayons sont les plus intenses, de s'exposer aussi peu que possible et de se protéger.»

Elle souligne aussi que cette étude a été réalisée avant que les médias ne fassent grand cas des bienfaits pour la santé de la vitamine D, que l'organisme fabrique uniquement lorsqu'il est exposé au soleil.

«Nous ne connaissons pas la durée optimale d'exposition au soleil pour obtenir une quantité optimale de vitamine D», a rappelé Mme Marrett.

Bronzage artificiel

L'étude révèle par ailleurs que 27 % des jeunes femmes utilisent de l'équipement de bronzage.

«La Société canadienne du cancer demande d'interdire les salons de bronzage aux jeunes de moins de 18 ans, tout comme l'Organisation mondiale de la santé, dans le but de protéger les enfants d'une exposition aux rayons ultraviolets», a dit Mme Chappell.

Environ 73 000 Canadiens seront diagnostiqués d'un cancer de la peau sans présence de mélanome cette année et environ 260 en décéderont. De plus, 4600 Canadiens seront diagnostiqués d'un mélanome et environ 910 y succomberont.

«Le cancer de la peau est le plus important au Canada et il continue à progresser», a dit Mme Chappell. Les taux continuent d'augmenter année après année — d'environ 1 ou 2 % par année. Mais c'est pratiquement doublé notre taux de cancer de la peau depuis 30 ans.»

Elle précise que les résultats de l'étude aideront la Société canadienne du cancer à mieux comprendre les comportements de la population et à déterminer les meilleures méthodes pour les modifier «dans le but de stabiliser ces taux, et même de les voir reculer».

La Presse canadienne

Le Devoir

TV5
WWW.TV5.CAMille et une vies autour du monde.
Mongolie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Éthiopie...

FAUT PAS RÊVER

TOUS LES VENDREDIS D'ÉTÉ 20h

SOLDES

PRINTEMPS-ÉTÉ 2008

30% à 70%

Enfants Des Longs Champs

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité
1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

ACTUALITÉS

Citoyen du monde?



CHRISTIAN RIOUX

En prenant l'avion pour Montréal, j'ai croisé un groupe d'étudiants québécois. Leur bonne humeur communicative contribuait heureusement à adoucir ces véritables moments de torture que sont devenus les voyages en avion. La bande de joyeux lurons revenait d'une petite virée de fin d'année scolaire en France. Il faut dire que ces étudiants appartenaient à l'une de ces écoles dites «internationales» qui sont devenues la coqueluche du système d'éducation public québécois depuis quelques années.

Dans le bus qui roulait sur le tarmac de Roissy, j'ai machinalement demandé à mon voisin ce qu'il y avait d'«international» dans le programme de son école. L'adolescent insouciant a paru embêté par ma question. Après plusieurs secondes de réflexion, il m'a répondu: «Euh... Ah oui! On apprend l'anglais!» Devant mon air déconcerté, il a cherché encore un peu en se grattant les meninges. Après de longues secondes, il a fini par m'avouer que l'école offrait aussi des cours d'espagnol. «C'est ça. C'est ça. On apprend l'espagnol!», m'a-t-il dit rayonnant.

J'ai bien tenté quelques questions supplémentaires. J'ai ainsi appris que les élèves étaient tenus, je ne sais plus en quelle année, d'aller faire des travaux «communautaires» pour une bonne œuvre locale, un peu comme ces délinquants condamnés à de petites peines. J'ai aussi appris que les étudiants devaient réaliser une recherche pompeusement baptisée «projet personnel». Mais en ce qui concerne l'international, il n'y avait que les cours d'espagnol... et d'anglais, évidemment!

Quand le virus du «citoyen du monde» s'est-il abattu sur nous pour la première fois? Je crois que c'est au début des années 80, immédiatement après le premier référendum. Profondément déprimé par la défaite du OUI (même les fédéralistes avaient des têtes d'enterrement), tout ce que le Québec comptait de forces vives a alors choisi la fuite en avant comme stratégie de survie. «L'international» est alors devenu notre marotte, notre bouée de sauvetage devant un Canada jugé par trop «provincial» et un Québec qui étouffait dans des vêtements trop serrés.

L'idée correspondait justement à une période d'accélération de la mondialisation. Les entreprises se sont donc mises à exporter. Celles qui le faisaient déjà ont redoublé d'efforts. Les politiques se sont mis à parler de libre-échange. Le Cirque du Soleil est parti pour la Californie. Et nos artistes n'ont plus eu d'yeux que pour l'outre-mer. En quelques années, les héros de tous les romans québécois se sont mis à parcourir le Rwanda, le Séchouan et les banlieues trash de Berlin. Et c'était encore mieux lorsque l'auteur était lui-même immigré! Pourquoi se contenter de simples copies?

Depuis 20 ans, le Québec carbure pour ainsi dire à «l'international». La chose a eu du bon. Le Québec existe aujourd'hui dans le monde et personne ne s'en plaint. Mais cette belle machine à fabriquer de «l'international» tourne de plus en plus à vide, un peu comme ces superproductions du Cirque du Soleil à Las Vegas. N'y avait-il pas de quoi rire cette semaine en entendant nos élites municipales se flatter la bedaine en comparant la nouvelle place du Quartier des spectacles de Montréal à la Via Veneto de Rome?

Je me trompe ou cette belle fascination pour «l'international» ressemble de plus en plus à un subterfuge qui nous évite surtout de nous regarder en face? Ce n'est pas moi qui le dit, c'est Robert Lepage dans sa dernière pièce, qui n'a pas encore été présentée au Québec. Le *Dragon bleu* met en effet en scène un artiste raté nommé Pierre Lamontagne parti en Chine pour oublier qu'il était et d'où il venait.

L'an dernier, j'avais demandé à un responsable du Musée national des beaux-arts de Québec pourquoi, au lieu d'organiser avec le Louvre une exposition sans objet ni sujet véritable, on n'avait pas profité du 400^e anniversaire de Québec pour explorer l'art du XVII^e siècle. La riche époque de Champlain comprend des noms aussi célèbres que Le Caravage, Georges de La Tour et Nicolas Poussin. On m'a regardé de haut comme un paysan inculte en m'assurant que l'on souhaitait au contraire «une manifestation internationale» qui pourrait être vue «dans n'importe quelle grande ville du monde».

Eh bien, nous y voilà. La programmation du 400^e anniversaire de Québec ressemble parfois (pas toujours) à ce genre de superproductions sans saveur qui peuvent être vues n'importe où dans le monde. Au lieu de recruter des artistes, on achète des «trade-marks». Peu importe qu'ils se nomment Van Halen, Paul McCartney ou même Le Louvre.

Nous voilà devenus tellement «international» que nous acceptons d'accueillir, le soir d'un anniversaire marquant les 400 ans de l'Amérique française, un vieux groupe de rockers américains des années 70. On a donc fêté sur les Plaines «la naissance d'une civilisation française en Amérique», pour reprendre les mots du premier ministre français François Fillon, avec des gens qui ne parlaient pas un traître mot de notre langue.

Nous voilà devenus tellement «international» que nous faisons tout pour cacher les couleurs du Québec dans ces festivités. Tellement cosmopolites que c'est un autre vieux rocker défraîchi qui viendra clore ces grandes célébrations: sir Paul McCartney. C'est que l'international coûte cher. On se paie ce que l'on peut.

Mais de quoi se plaint-on? Les colons français venus peupler la Nouvelle-France n'étaient-ils pas des immigrants comme les autres? C'est bien ce que veut aussi laisser croire l'exposition *Passagers/Passengers* (notez le titre bilingue), présentée à Québec. De simples immigrants de passage, eux que seule la Conquête arracha pourtant définitivement à la France.

L'ouverture sur le monde peut être aussi une belle façon de se noyer dans le grand magma informe de la culture aseptisée. Quand l'international rime soudainement avec provincial.

crioux@ledevoir.com



Un soldat sur sept qui a participé à la mission en Afghanistan souffre d'un problème de santé mentale.

ARCHIVES REUTERS

AFGHANISTAN

Des soldats blessés dans l'âme

Le nombre de militaires éprouvant des problèmes de santé mentale ne cesse de croître, au point de constituer un sérieux handicap à la poursuite de la mission

Le nombre de soldats canadiens qui souffrent de problèmes psychologiques à leur retour de Kandahar ne cesse d'augmenter. Mais il n'y a pas qu'au front qu'on souffre, puisque les anciens combattants à la retraite sont plus nombreux que jamais à endurer le syndrome de stress post-traumatique.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les combats avec les talibans et les attentats sanglants à Kandahar continuent de faire souffrir mentalement les soldats canadiens à leur retour au pays. Le nombre de militaires atteints de problèmes psychologiques depuis leur déploiement en Afghanistan approche maintenant les 1000 soldats, selon un document du ministère de la Défense obtenu par *Le Devoir* en vertu de la Loi d'accès à l'information.

En fait, un soldat sur sept souffre de problèmes importants de santé mentale à peine six mois après son retour au pays, ce qui l'empêche d'être redéployé en mission rapidement. Pour une armée à la limite de ses capacités qui doit encore rester à Kandahar pendant trois ans, ce phénomène pourrait devenir un sérieux handicap. «C'est clair que ça va commencer à peser dans la balance», dit une source militaire qui a requis l'anonymat.

Le nombre de soldats atteints mentalement par la mission en Afghanistan continuera d'augmenter, puisque les spécialistes de la Défense précisent dans le document que les problèmes ont tendance à apparaître à moyen et long terme, particulièrement en ce qui

Les statistiques démontrent aux yeux des médecins militaires «la nature difficile de la mission» en Afghanistan

a trait au syndrome de stress post-traumatique (SSPT). Or l'évaluation préliminaire de l'armée porte sur le court terme, puisque tous les soldats doivent subir un examen psychologique obligatoire trois à six mois après leur retour d'Afghanistan.

«La prévalence des problèmes de santé mentale augmente généralement dans les 12 mois suivant le retour. En conséquence, nous anticipons qu'il y aura davantage de membres des Forces canadiennes aux prises avec des problèmes de santé mentale reliés à leur déploiement dans les prochains mois ou les prochaines années», peut-on lire. Le document de 21 pages est signé par le docteur Mark Zamorski, chef de la Section de santé en déploiement des Forces canadiennes.

L'évaluation des soldats permet aux Forces canadiennes de mesurer rapidement la «facture» psychologique de la mission et d'adapter en conséquence les ressources d'aide au Canada et à Kandahar.

D'après les dernières analyses disponibles, 14,1 % des soldats de retour de Kandahar depuis octobre 2005 souffrent d'au moins un problème de santé mentale. En nombre absolu, il s'agit de 871 militaires.

À ce chiffre, il faut toutefois ajouter presque autant de soldats considérés «à haut risque» d'avoir des problèmes d'alcool, puisqu'ils sont 13 %. L'armée définit le «haut risque» comme étant le cas des militaires qui ont tendance à boire plus que la normale, mais qui n'auraient pas encore développé une dépendance. En ce sens, il ne s'agit pas encore d'un problème de santé mentale aux yeux des Forces canadiennes.

Ensuite, 4,4 % des soldats de retour de Kandahar souffrent du syndrome de stress post-traumatique, 4,6 % éprouvent des symptômes de dépression majeure, alors que 4,3 % souffrent d'une dépression mineure. Les militaires affligés de tendances suicidaires sont 3,6 %, alors que 1,9 % d'entre eux sont atteints de crises de panique et 2,6 %, d'anxiété.

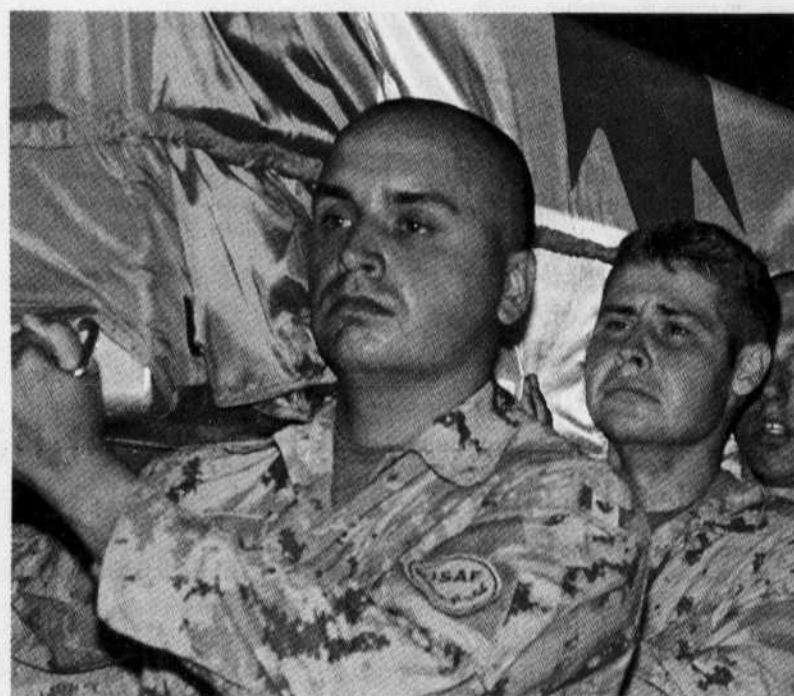
Depuis l'automne dernier, les chiffres en ce qui concerne les dépressions majeures et mineures, ainsi que l'anxiété, sont en légère hausse. Le SSPT, les tendances suicidaires et les crises de panique sont quant à elles en légère baisse.

«Même si la vaste majorité des soldats de retour au pays n'a aucun problème de santé mentale, une importante minorité (14,1 %) continue de souffrir de l'un des six problèmes de santé mentale les plus répandus», peut-on lire dans le document. Les médecins ajoutent: «Les résultats semblent confirmer la nature difficile de l'opération [en Afghanistan].»

Des 11 300 soldats qui ont fait un séjour à Kandahar depuis le 1^{er} octobre 2005, 6300 ont subi leur évaluation psychologique. Le document obtenu par *Le Devoir* a été mis à jour le 28 avril dernier. Étant donné les délais, la condition des 2300 soldats québécois revenus au pays entre mars et mai derniers n'avait pas encore été évaluée.

Silence à la Défense

En novembre, *Le Devoir* révélait que 17,1 % des soldats de retour de Kandahar souffraient d'au moins un problème de santé mentale. La proportion étant maintenant de 14,1 %, selon le document, *Le Devoir* a cherché à savoir ce qui explique cette différence, étant donné que la situation sur le terrain, à Kandahar, a peu changé. Est-ce que



ARCHIVES REUTERS

Des soldats transportent le cercueil d'un des leurs tombé au combat, une scène que les militaires vivent trop souvent.

quelque chose a été modifié dans la manière de présenter les résultats? Est-ce que les traitements préventifs administrés aux soldats seraient plus efficaces?

Des questions demeurent sans réponses puisque, depuis bientôt trois semaines, le ministère de la Défense empêche le docteur Mark Zamorski de parler au *Devoir*, et ce, même s'il est prêt à le faire. Le spécialiste attend un feu vert officiel qui ne vient pas. Pourtant, Mark Zamorski nous avait accordé une longue entrevue en novembre dernier pour le précédent dossier sur la santé mentale des soldats.

Il faut toutefois préciser que les communications du ministère de la Défense ont été mises sous la tutelle du Conseil privé (le ministère du premier ministre) et du bureau politique de Stephen Harper depuis décembre dernier.

Tout comme le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Environnement avant lui, le ministère de la Défense est maintenant sous le joug du gouvernement Harper, qui impose un strict contrôle de l'information. Il n'est plus rare de devoir attendre plusieurs semaines pour obtenir une simple information factuelle... qui parfois ne vient jamais. Ce contrôle excessif avait amené le chef libéral Stéphane Dion à dire aux Communes que le gouvernement Harper était «le plus secret de l'histoire canadienne».

Anciens combattants

En matière de santé mentale, la situation n'est pas plus rose pour les militaires à la retraite. Dans une étude interne, le ministère des Anciens combattants concluait que 10 252 vétérans souffrent de problèmes psychia-

triques, dont 63 % du syndrome de stress post-traumatique.

«Au cours des cinq dernières années, le nombre de clients souffrant de problèmes psychiatriques a triplé, passant de 3501 à 10 252», note le document des Anciens combattants rédigé en février dernier.

Pour répondre à la demande, les ministères de la Défense et des Anciens combattants investissent massivement dans les soins psychologiques offerts aux soldats. Cinq cliniques spécialisées en santé mentale s'ajouteront cette année aux cinq déjà en place à travers le pays. L'armée espère aussi doubler son personnel formé en maladies mentales d'ici 2009, passant de 229 à 447 spécialistes, une opération estimée à 98 millions de dollars.

Conscient du fait que les soldats seraient confrontés à des scènes pénibles durant leur mission en Afghanistan, l'armée a envoyé un psychiatre, un travailleur social et une infirmière spécialisée en santé mentale au front. Ces derniers ne se contentent pas de rester à la grande base militaire de Kandahar, puisqu'ils se déplacent en territoire dangereux, dans les bases avancées, pour rencontrer les soldats.

Normal, puisque les atrocités les plus graves sont observées par les 1000 soldats (sur 2500) qui forment le groupe de combat. Un mitrailleur risque beaucoup plus d'être aux prises avec ses démons intérieurs que l'officier de logistique qui ne quitte presque jamais la base. Le lien est direct entre ce que les soldats vivent durant leur mission et les conséquences psychologiques à leur retour.

Le Devoir

Zytco
solariums

Vous méritez bien... ce qu'il y a de mieux!

LAVAL 3155, Jules-Brillant 514-335-2050	LONGUEUIL 848, Trans-Canada 514-335-2050	GATINEAU 1201, St-Joseph 819-778-5173	OTTAWA 1460, Ch. Cyrville 613-288-2808	QUÉBEC 5237, Wilfrid-Hamel 418-877-1888
---	--	---	--	---

www.zytco.com
1-800-361-9232

Sophie DOWNS M.Ps.

Membre O.P.Q., R.C.P.Q.S.S. et A.M.F.Q.

Psychologue clinicienne T 514 861-0630

Adolescents - Adultes - Couples
20 ans d'expérience

Vieux-Montréal

LES ACTUALITÉS

Recyclage

Le nouveau bac change d'allure

Le «bac-sac» risquait d'être emporté par le vent

JEANNE CORRIVEAU

Le nouveau bac de recyclage qu'utiliseront les Montréalais à compter de 2009 ne sera pas fait de toile, mais d'un treillis de plastique perforé. Le designer industriel Claude Mauffette a dû modifier son concept présenté en janvier dernier afin de remédier au problème du vent qui risquait d'emporter les «bacs-sacs» trop légers lorsque vidés de leur contenu. Ce changement retardera de quelques mois l'essai du produit, qui était prévu pour l'été.

Trois bureaux de design avaient présenté des propositions à la Ville de Montréal dans le cadre d'un concours pour la conception d'un nouveau bac de recyclage. C'est le sac souple de Claude Mauffette qui avait été retenu.

Lors d'une conférence de presse en janvier, la Ville avait rendu publiques les premières esquisses du concept choisi. Constitué d'une

toile polyéthylène souple, ce contenant était doté d'un dispositif de fermeture et pouvait se transporter d'une main, comme une valise. Plus léger que le bac vert conventionnel et offrant un plus grande capacité, le sac de toile se voulait mieux adapté aux logements montréalais.

Mais il est rapidement devenu évident qu'une fois vidés de leur contenu après la collecte, les sacs abandonnés sur le trottoir risquaient de parcourir de grandes distances au gré du vent. «Ce qui apparaissait comme une extraordinaire qualité est devenu un effroyable défaut parce que la toile faisait comme une voile et la prise au vent était importante. Ça nous a plongés dans une réflexion assez profonde», relate Claude Mauffette.

Tout en conservant l'esprit et la géométrie du produit initial, le designer et son collègue Colin Côté ont remplacé la toile par une feuille de plastique perforée de trous

d'environ 1,3 cm par 2,5 cm, ce qui fait en sorte que le vent aura très peu d'emprise sur les sacs. «Pour déterminer la taille des trous, on a identifié le plus petit objet susceptible d'être recyclé, soit un capuchon de tube de dentifrice», explique M. Mauffette.

Le nouveau contenant pèse 1,3 kg, comparativement à 3 kg pour le bac de 64 litres utilisé à l'heure actuelle. Sa capacité est évaluée à 70 litres et ne sera pas augmentée, croit M. Mauffette. «Si on offre une capacité supérieure, la nature humaine fait en sorte que les gens auront tendance à remplir les contenants au-delà de leur capacité. Personne ne sera capable de le lever de terre. Les poignées ne seront pas assez fortes et les pentures vont lâcher», dit-il.

La couleur n'a pas encore été déterminée. «On aimerait que la Ville innove encore une fois avec une couleur un peu inusitée», ajoute M. Mauffette qui suggère... l'orange.

Un premier prototype a été remis à la Ville de Montréal la semaine dernière et le comité exécutif devrait donner son feu vert d'ici la fin de l'été, vraisemblablement au mois d'août.

La modification apportée au concept rend nécessaire la fabrication de moules, ce qui retardera de quelques mois la mise à l'essai du produit. Ce n'est donc qu'en novembre ou en décembre qu'il sera testé par un échantillon de quelques milliers de Montréalais. L'utilisation à grande échelle du nouveau sac est donc prévue pour le printemps 2009.

Montréal a breveté le concept qui pourrait intéresser d'autres municipalités. La Ville de Québec, qui a participé au processus d'élaboration du sac, envisage de l'adopter pour les secteurs où le bac sur roulettes de 360 litres ne convient pas.

Le Devoir

DU NEUF AVEC DU VIEUX



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CE TROU au plafond de la salle de bain ne sera plus qu'un mauvais souvenir pour Mario Umberto Vasquez lorsque seront complétés les travaux de rénovation de huit immeubles de l'avenue Christophe-Colomb, tristement célèbres pour leur insalubrité. La Ville a conclu un partenariat avec le promoteur Aldo Construction et le groupe communautaire Bâtir son quartier afin que les 192 logements soient retapés. Le promoteur s'est porté acquéreur des huit bâtiments, dont trois seront transformés en coopératives d'habitation. La Ville consacrera 2,3 millions de dollars à la rénovation de 120 logements et 3,7 millions au volet communautaire du projet. Les 36 locataires qui habitent toujours ces immeubles seront relogés et pourront revenir lorsque leurs logements seront prêts.

EN BREF

L'aveu de Harper

Tokyo — Le premier ministre Stephen Harper a admis hier que la hausse des prix des aliments à travers le monde est «probablement» en partie causée par les biocarburants. Il a toutefois ajouté que la hausse des coûts de l'énergie est un facteur beaucoup plus important encore. Certains biocarburants sont dérivés du maïs, du blé et de la paille. Le gouvernement conservateur exige que tous les carburants contiennent au moins 5 % de biocarburants, tels que l'éthanol et le biodiesel, d'ici 2010. Les 2,2 milliards de dollars investis par le fédéral pour les biocarburants canadiens en font le programme environnemental le plus dispendieux du gouvernement. La semaine dernière, M. Harper a choisi l'ancien directeur exécutif de l'Association canadienne des carburants renouvelables, Kory Teneyck, pour devenir son directeur des communications. — La Presse canadienne

La STM déjoue des fraudeurs

JEANNE CORRIVEAU

Avec la carte à puce, la Société de transport de Montréal (STM) prévoit réduire de moitié les pertes causées par les fraudeurs, mais le nouveau système de perception ouvre justement la porte à ce type d'escroquerie. La STM vient d'ailleurs d'être victime de fraudeurs qui se seraient procurés des titres de transport à l'aide de cartes de crédit clonées.

Maintenant qu'il est possible de se procurer des billets aux distributeurs automatiques, plus besoin d'avoir de l'argent comptant sur soi, le paiement par carte de crédit et par carte de débit étant désormais acceptés.

Il y a quelques jours, une fraude a été signalée par une institution bancaire dans le réseau de la STM, a-t-on appris hier. Des fraudeurs auraient acheté des cartes magnétiques contenant six titres de trans-

port dans une distributrice automatique en utilisant des cartes de crédits clonées.

Le nouveau système de perception a donc été mis à l'épreuve. La STM a pu déterminer sans peine quelles cartes magnétiques avaient été achetées illégalement et celles-ci ont été invalidées aussitôt.

On présume que les fraudeurs ont tenté de revendre ces titres de transport, mais ceux-ci ne seront d'aucune utilité pour les personnes qui tenteraient de s'en servir dans les autobus ou dans le réseau du métro. Dans un avis publié hier, la STM a voulu aviser la clientèle de ne pas se procurer de cartes ailleurs qu'aux guichets du métro, aux distributeurs ou auprès de vendeurs autorisés.

La porte-parole de la STM, Odile Paradis, a précisé que cette fraude ne touchait pas la carte à puce. Le Service de police de la Ville de

Montréal a ouvert une enquête et peu de détails ont été révélés sur les événements qui seraient survenus il y a quelques jours.

Pour la STM, il s'agit d'un premier test qui lui a permis de vérifier la performance et l'étanchéité de son nouveau système, en plus de lancer la mise en place de procédures en cas de fraude. «Ce ne sont pas nos systèmes qui sont en faute, ce sont les cartes de crédit clonées, a indiqué Mme Paradis. Mais on sait qu'on n'est pas à l'abri des fraudes bancaires. Par contre, les banques vont se protéger de plus en plus elles aussi avec l'arrivée de leurs propres cartes à puce.»

Lancés en avril dernier, le nouveau système de perception et la carte à puce sont implantés progressivement sur le territoire de la STM.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

420 SECTEUR VENTE

CHARGÉ(E) DE COMPTE

Net Progressive Solutions recherche chargé(e) de compte bilingue, région de Montréal, pour présenter le programme unique BMO Air Miles.

Il/elle fera de la prospection, présentera et conclura ces offres inouïes par l'entremise de sollicitation ainsi que par des contacts et rendez-vous pré-établis par la compagnie.

Les candidats doivent posséder un pattern de réussite en ventes d'au moins 2 ans avec expérience en ventes externes.

Visitez notre site :
www.mosaicrewardsplus.ca pour plus d'infos.

Faites parvenir votre cv à Ken Heinrich à
kheinrich@vcmg.net

Poste à temps partiel disponible pour le bon candidat.

Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Adoptez un mode de vie sain

Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en mangeant sainement, en restant actif et en surveillant vos chiffres (tension artérielle, glycémie, cholestérol et poids).

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau

Visitez le www.alzheimer.ca ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale.

Société Alzheimer

Pour publication section décès

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com

Le mémorial
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
PRÈS CANAL LACHINE ouest
Marché Alwator. Maison rangée.
4 étages. 4 c.c.+1. Gar. déb.
1 sdb + 1 s.eau. 2 terr. 515 000\$
Duproprio.com/85714
514 939-3002

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
Adj. écoles ETS et Vieux-Mtl.
(Griffintown) app. tout rénové
lumineux, jardin, terrasse, stat. Vue
Centre-ville. 1150\$. 514 967-2960

119 QUÉBEC
RÉVEZ DE L'IDÉAL
condo, pied à terre à Québec,
direct sur les plaines, vue fleuve,
concept clé en main,
restaurant, meublé, décoré.
Bois, pierre, lin, œuvres d'art.
1100 p.c. de luxe. 650 000\$. Jour:
418 829-5221 soir: 418 875-1160
www.lesmaisonsdenoel.com

132 CHALET
KAMOURASKA
Maison neuve impeccable.
Vue sur fleuve, coucher soleil.
3 c.c. 3 s.b. Bois franc. Belle cuis.
Garage. Terrain 33 000 p.c.
Tout y est. 418 563-2281

134 FERMES, FERMETTES, TERRES
TERRE À BOIS À ST-RAYMOND.
90 arpents carrés, boisé, terrain
de chasse, façade rivière Ste-Anne.
170 000\$ négocié. 418 337-6318

135 TERRAINS
KAMOURASKA
Terrains avec vue sur fleuve.
33 000 p.c. Venez faire votre offre.
Urgent! 418 563-2281

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
300 000 p.c. droit de construire,
en montagne, poss.
de diviser par quatre. 70 000 \$
négociable. 456 826-3075

Terrains bord lac à Lanaudière.
1300 Montréal, www.domaineclu
lacrouge.com. 514 941-8000

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
U.D.M. Superbe 7 1/2 ensoleillé.
Chaudière, C.A.M., 1er sept. 1600\$/m
eau chaude. R.V.S. 514 736-4992

164 CONDOMINIUMS À LOUER
- PETITE ITALIE -
NOUVEAU CONDO NEUF
À partir 750 p.c. et + 1000\$ et +
Poss. garage. 514 585-7763

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
ST-ALEXIS DES MONTS
BORD DE L'EAU
Site enchanteur. 4 saisons.
1100 p.c. 2 salles
d'eau avec douche. 2 c.c.
1^{er} lot de 58 000 p.c. pay-
sage et boisé. 2^e lot contig-
nu plat et boisé 116 000
p.c. Les lots longent la ri-
vière du Loup sur 800
pieds. 250 000\$
819 265-3311

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
A PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros+
xyzapi@yahoo.fr

À PARIS
Atelier meublé - juillet et août.
Équipé 2 c.c., ensoleillé,
calme, entrée privée, jardin,
sympathique quartier de Belleville,
à 10 min. de Châtelet en métro.
2400\$/mois (650\$/sem.)
(33) 1 40 30 09 14
riouxchristian@yahoo.com

PROVENCE - Bandoi
Vue mer. 5 min. plage, condo
2 c.c. Gr. balcon. Prox. centre-ville
À partir sept. 514 735-0220

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
BAS DU FLEUVE - Grand-Métis
Ancestrale. 3 c.c. 950\$/sem.
Accès à la mer. 418 775-7559

ILES-DE-LA-MADELEINE
HAYRE-AUBERT
Maison bord de mer, sur plage.
Plaine de cachet 1600\$/sem.
Libre sept. 514 489-0191

420 SECTEUR VENTE

CHARGÉ(E) DE COMPTE

Net Progressive Solutions recherche chargé(e) de compte bilingue, région de Montréal, pour présenter le programme unique BMO Air Miles.

Il/elle fera de la prospection, présentera et conclura ces offres inouïes par l'entremise de sollicitation ainsi que par des contacts et rendez-vous pré-établis par la compagnie.

Les candidats doivent posséder un pattern de réussite en ventes d'au moins 2 ans avec expérience en ventes externes.

Visitez notre site :
www.mosaicrewardsplus.ca pour plus d'infos.

Faites parvenir votre cv à Ken Heinrich à
kheinrich@vcmg.net

Poste à temps partiel disponible pour le bon candidat.

530 COURS
CREER LA TOILE DE VOTRE ETE !
www.aurelegauvin.com
Pour tous niveaux 514 270-3173

542 MASSOTHÉRAPIE
SERVICE PERSONNEL
MAINS MAGIQUES. Meilleur
massage. 450 321-0084

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

301 ŒUVRES D'ART
ATELIER DE DEBOUSSELAGE
1 équipe + terrain à vendre.
12 750 p.c. Pointe-aux-Trembles
Poss. construction condos.
Gilles 514 983-1676

307 LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

402 ÉDUCATION
POSTE D'ENSEIGNEMENT
en C-B à Fort St. John.
Programme d'immersion
française au niveau second-
aire. Même avec une for-
mation au primaire, vous
pouvez enseigner au se-
condaire en C-B. Du 1er
sept. 2008 au 30 juin,
2009. Contactez Ray Asai
"rasai@pm.bc.ca"
ou 250 785 6717

Météo Média
mteomedia.com

Lever du soleil: 5h17
Coucher du soleil: 20h42

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ave 18/11	Sol 24/10	Londres	Var 19/14	Var 19/10
Moncton	Sol 23/13	Sol 26/16	Los Angeles	Sol 25/18	Sol 27/18
Saint-Jean	Sol 20/12	Sol 22/12	Mexico	Ora 18/10	Ora 18/11
Toronto	Ora 27/18	Sol 30/20	New York	Var 28/21	Sol 31/22
Vancouver	Sol 21/13	Sol 23/14	Paris	Plu 20/16	Nua 19/15
Winnipeg	Ora 27/13	Plu 18/11	Tokyo	Plu 26/23	Sol 29/25

Montréal
Aujourd'hui 25
Averses dispersées, pdp 40%.

Québec
Aujourd'hui 23
Passages nuageux.

Gatineau
Aujourd'hui 25
Passages nuageux.

Ce soir 17
Averses dispersées, pdp 40%.

Demain 27/24
Passages nuageux.

Demain 25/21
Généralement ensoleillé.

Demain 28/21
Quelques averses, pdp 40%.

Dimanche 27/18
Possibilité d'orages, pdp 80%.

Dimanche 25/17
Orages, pdp 80%.

Dimanche 24/17
Possibilité d'orages, pdp 80%.

Lundi 25/18
Ciel variable.

Lundi 19/15
Averses dispersées, pdp 60%.

Lundi 24/14
Averses dispersées, pdp 60%.

Prêts à partir?
Consultez nos Prévisions internationales

Météo Média
En ondes et en ligne
meteomedia.com

TORONTO

Les titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, l'action ordinaire sans droit de vote ou le droit de vote subalterne; p ou ou= actions assujetties à des règlements spéciaux; = actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LES COTES

TORONTO

NEW YORK

TSX

Dow Jones

3 743,88

+13,04

11 229,02

+81,58

DOLLAR

OR

\$ canadien

à New York

99,10 ¢ us

+0,20

940,90 \$ us

+13,60

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Australie (dollar)	0,1378	Israël (shekel)	0,3198
Brésil (réal)	0,2811	Jamaïque (dollar)	0,0155
Canada (pese)	0,34116	Japon (yen)	0,008427
Chine (dollar)	1,0053	Liban (livre)	0,000694
Colombie (peso)	1,0306	Malaisie (ringgit)	0,3295
Corée (dollar)	0,5288	Maroc (dirham)	0,1433
Costa Rica (colon)	1,0306	Mexique (peso)	0,1052
Danemark (couronne)	0,6485	Norvège (couronne)	0,2035
États-Unis (dollar)	0,4057	Nouvelle-Zélande (dollar)	0,7966
Finlande (marc)	0,00207	Pérou (sol)	0,3710
France (euro)	0,1533	Philippines (peso)	0,0230
Allemagne (marc)	0,000603	Répub. dominicaine (peso)	0,0306
Grèce (dollar)	0,001043	Répub. tchèque (couronne)	0,0698
Indonésie (roupie)	0,002015	Royaume-Uni (livre)	1,9959
Italie (lire)	0,1960	Russie (rouble)	0,0445
Israël (shekel)	1,0091	Suède (couronne)	0,7617
Japon (yen)	1,5923	Suisse (franc)	0,1740
Corée (dollar)	0,0269	Taiwan (dollar)	0,034268
France (euro)	0,1341	Thaïlande (baht)	0,0310
Allemagne (marc)	0,00117	Tunisie (dinar)	0,8839
Grèce (dollar)	0,00242	Venezuela (bolivar)	0,4860
Indonésie (roupie)	0,000114		

COUP D'ŒIL

Indice Composé du TSX (X-SPIT TSE)

250 Jours

AoûtSepOctNovDécJanFévMarAvrMaiJunJ10 Juil13743.88

La Bourse de Toronto

&P TSX Composite	202962	13743.88	+133.04	1.0
&P TX20 Smallcap	68317	653.75	+7.75	1.2
&P TX40 MidCap	80410	813.75	+6.65	0.8
&P TX60	122551	821.80	+8.32	1.0
&P TX60 Capped	122551	908.75	+9.20	1.0
Ind Consumer Discretionary	12004	84.60	-1.32	-1.5
Ind Consumer Staples	3769	158.49	-2.70	-1.7
Ind Div Metals & Mining	22695	768.99	+24.18	3.2
Ind Energy	45792	409.25	+12.60	3.1
Ind Financials	27659	172.18	-1.43	-0.8
Ind Gold	44534	341.57	+9.05	2.7
Ind Health Care	1518	35.09	-0.51	-1.4
Ind IT	8191	31.56	-0.57	-1.8
Ind Industrials	15640	106.97	-0.28	-0.3
Ind Materials	67297	399.21	+9.10	2.3
Ind Real estate	2458	187.47	+1.32	0.7
Ind Telecomm Services	7929	93.87	-0.89	-0.9
Ind Utilities	1918	213.78	+0.54	0.3

Canadian Venture

&P TSX Venture	54968	2383.65	+11.16	0.5
----------------	-------	---------	--------	-----

Le Marché Américain

10 Industrielles	248007	11229.02	+81.58	0.7
10 Transports	21732	4816.79	+12.22	0.3
5 Services publics	17959	520.95	+2.92	0.6
5 Dow Jones Composé	287699	4106.23	+22.22	0.3
Composite NYSE		8435.94	+64.31	0.3
Indice AMEX		2159.57	+6.75	0.3
NASDAQ		2257.85	+22.96	1.0

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NEW GOLD INC	12000	94.00	94.00	94.00	-	-
AMANA RES INC	10929	14.87	13.86	14.06	-0.80	-5.4
COMBARDIER INC	10073	7.62	7.33	7.38	-0.12	-1.6
INROSS GOLD	6203	23.05	22.24	22.68	+0.49	2.1
ORONOTO DOMINION	5567	61.50	59.76	60.12	-1.12	-1.8
OYAL BANK OF	5485	44.87	43.45	43.63	-0.53	-1.2
AXON ENERGY	5388	6.96	6.88	6.89	-0.01	-0.1
HIARIO RES	5283	0.95	0.92	0.92	-0.01	-1.1
CARE INC	5244	39.25	38.90	38.90	-0.19	-0.5
ASTERN PLATINUM	5108	2.46	2.40	2.44	-	-

Les plus actifs du Canada Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ANADIAN	8907	0.10	0.09	0.10	+0.02	23.1
VESTERNZAGROS	4115	2.73	2.50	2.67	-0.01	-0.3
NORTH AMER GEM	2138	0.33	0.30	0.32	-0.01	-3.0
AIQO CORP	2104	0.53	0.31	0.33	-0.22	-40.0
IDON	1963	0.16	0.14	0.15	-	-
HELOON VENTURES	1953	0.16	0.12	0.13	-0.01	-7.7
HYHEE DEVLPR CORP	1492	0.40	0.36	0.38	+0.01	2.6
WESTERN POTASH	1486	1.60	1.32	1.59	+0.29	22.2
STRATIC ENERGY	1390	0.73	0.69	0.70	-	-
LOUDBREAK RES	1355	0.16	0.14	0.14	-0.00	-3.0

Gourou.tv

La situation du marché

La direction des secteurs

Les signaux d'achat et de vente

La ligne de conduite

www.gourou.tv

Gourou.tv est une marque de commerce, propriété de WII-Arm Inc. WII-Arm Inc. est enregistré en tant que conseiller en valeurs d'exercice restreint auprès de l'Autorité des marchés financiers.

INDICES QUEBEC

10 juillet 2008

Fermeture

Variation journalière

Variation journalière (%)

Variation depuis le 1er janvier

IQ-30	1123.09	-14.12	-1.24%	-13.75%
IQ-120	1162.23	-10.45	-0.89%	-14.74%

sept-07oct-07nov-07déc-07janv-08fév-08mars-08avr-08mai-08juin-08

1479.68
1399.74
1319.79
1239.84
1159.89
1079.95
1000.00

CENTRE d'ANALYSE ET DE SUIVI de l'INDICE QUÉBÉCOIS

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'ITREC.

Indice - Québec ®

(16 h 10)

www.iq30-iq150.org

ÉCONOMIE

AIR CANADA

632 agents de bord mis à pied

Air Canada mettra à pied 632 agents de bord à Vancouver, Winnipeg et Halifax dans la foulée de sa décision de réduire le nombre de ses vols à compter de cet automne en raison des coûts élevés du carburant.

Le syndicat représentant les employés touchés a été informé de cette mesure mercredi au cours d'une réunion tenue à Toronto.

Le 17 juin dernier, Air Canada avait annoncé qu'elle réduirait sa capacité de 7 % au quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009 afin de faire face à ses dépenses croissantes en carburant. Air Canada a précisé en procédant à cette annonce que 2000 postes au total devraient ainsi être supprimés.

La décision d'Air Canada de réduire sa capacité a été ressentie chez Jazz Air qui assure ses vols intérieurs ainsi que chez ACTS qui effectue l'entretien sur ses avions.

Le 3 juillet, Jazz a indiqué que sa propre capacité sera réduite d'environ 5 % étant donné que les besoins d'Air Canada pour ses services seront moindres. Jazz réduira ainsi ses effectifs d'environ 270 employés.

De son côté, ACTS, l'ancienne division des services techniques d'Air Canada devenue une entité séparée depuis la restructuration de la compagnie, a confirmé mercredi que quelque 650 de ses techniciens ont perdu leur emploi, notamment en raison de la diminution de capacité annoncée par Air Canada et des turbulences affectant l'industrie du transport aérien.

La Presse canadienne

Hypothèques

Ottawa renforce le marché du logement

Ottawa — Afin de protéger et de renforcer le marché canadien du logement, Ottawa a annoncé mercredi un ajustement des règles s'appliquant aux hypothèques garanties par le gouvernement.

En vertu des mesures à venir, la période maximale d'amortissement des nouveaux prêts hypothécaires sera de 35 ans et une mise de fonds minimale sera exigée pour prévenir un effondrement tel que celui survenu sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque.

Ainsi, le fédéral ne garantira plus les prêts hypothécaires d'une durée de 40 ans et il exigera une mise de fonds minimale de 5 % pour les nouveaux prêts hypothécaires. Il est actuellement possible d'obtenir une assurance hypothécaire garantie par le gouvernement pour les hypothèques dont le ratio prêt-valeur ne dépasse pas 100 %. Cette limite sera ramenée à 95 %. Les emprunteurs pourront emprunter la mise de fonds de 5 %, mais ce montant ne sera pas assuré par le gouvernement fédéral.

Le nouveau régime de garantie de l'assurance hypothécaire entrerait en vigueur le 15 octobre. Les hypothèques préautorisées existantes assorties du délai habituel de 90 jours pourront être accordées ou venir à échéance normalement.

En avril, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, avait fait part d'inquiétudes au sujet du relâchement des normes au sein du système hypothécaire canadien. M. Carney avait affirmé à un comité des communes que la banque centrale allait s'assurer que les abus observés sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque ne puissent survenir au Canada.

La Presse canadienne

Inquiétudes sur la santé financière de Freddie Mac et Fannie Mae

La Fed n'interviendra pas, dit Bernanke

FRANÇOIS DESJARDINS

Wall Street s'interroge sur les chances d'une nouvelle intervention gouvernementale pour venir en aide cette fois-ci à deux géants du secteur hypothécaire, Freddie Mac et Fannie Mae, qui ont plongé de 22 % et 14 % hier en raison d'inquiétudes au sujet de leur santé financière.

Quatre mois après le sauvetage de la banque d'affaires Bear Stearns orchestré par la Réserve fédérale américaine, le président de la Fed, Ben Bernanke, a toutefois affirmé à Washington qu'il n'en était pas question.

«Je ne crois pas du tout qu'une situation de ce type soit probable», a dit M. Bernanke lors d'une audition du Comité des finances de la Chambre des représentants, dont l'objectif était d'aborder le risque systémique et les marchés financiers.

Le vrai nom de Freddie Mac est Federal Home Mortgage Corporation. L'entreprise cotée en Bourse, qui achète des hypothèques

conventionnelles auprès des prêteurs et les réemballent pour les vendre aux investisseurs de Wall Street, a vu le jour en 1970 grâce à une initiative du Congrès américain visant à promouvoir l'accès à la propriété. Les prêteurs — des banques, par exemple — se servent de l'argent pour financer de nouveaux prêts hypothécaires.

Quant à Fannie Mae, il s'agit de la Federal National Mortgage Association. Née en 1938 avec l'appui du gouvernement pour aider le secteur immobilier à combattre les effets de la Grande Dépression, cette compagnie joue essentiellement le même rôle que son concurrent.

Les deux joueurs achètent une quantité de prêts hypothécaires si élevée qu'ils possèdent ou garantissent environ la moitié des 12 trillions en hypothèques aux États-Unis.

Lehman Brothers

Les inquiétudes, qui germent dans la tête des investisseurs depuis plusieurs mois, ont de nouveau surgi lundi dans une note de



Le directeur de la Fed, Ben Bernanke, et Henry Paulson, le secrétaire au Trésor, lors d'une audition du Comité des finances de la Chambre des représentants.

recherche de Lehman Brothers, une banque d'affaires. Lehman a écrit qu'un changement compatible à venir pourrait forcer Fannie Mae et Freddie Mac à lever 46 milliards et 29 milliards de dollars respectivement.

«Ils ne connaîtront pas l'échec.

JONATHAN ERNST REUTERS

On ne peut pas leur permettre de connaître l'échec», a dit hier le candidat républicain à la présidence américaine, John McCain, lors d'un arrêt dans sa campagne.

Ironiquement, Lehman Brothers a elle-même subi la foudre des marchés hier. La banque, plus

petite que plusieurs de ses rivales à Wall Street, a reculé de 12 %. Au deuxième trimestre, elle a inscrit une perte de 2,8 milliards, attribuable notamment à son portefeuille hypothécaire.

Plusieurs médias financiers à New York rapportaient hier que certains grands clients inquiets de la solidité financière de Lehman Brothers songent — ou ont déjà commencé — à cesser de transiger avec la banque.

Parmi ces clients figure Pacific Investment Management (Pimco), un gestionnaire de titres à revenu fixe. Le fondateur de l'entreprise a toutefois affirmé sur les ondes de CNBC que non seulement celle-ci n'a rien changé à sa relation avec Lehman, mais qu'elle a participé à sa récente ronde de financement de six milliards de dollars.

Wall Street attend avec impatience la prochaine ronde de résultats trimestriels des banques, qui commence le 16 juillet avec la Wells Fargo et se termine le 22 juillet.

Le Devoir

Étude d'Ernst & Young

Les compagnies privées sont plus performantes que les publiques

ÉRIC DESROSNIERS

Les compagnies détenues par des investisseurs privés se révèlent plus performantes que les entreprises cotées en Bourse, selon une étude d'Ernst & Young.

Le taux de croissance de la centaine de sociétés privées de partout dans le monde étudiées par la firme de consultants a atteint 24 % en 2007, soit le double de la moyenne (12 %) des sociétés dites publiques ou ouvertes. Ces sociétés privées ont également affiché de meilleurs bénéfices (16 % contre 10 %) et une meilleure croissance de la productivité (12 % contre 8 %), rapporte l'étude, qui a été dévoilée mercredi et dont les deux éditions précédentes étaient arrivées sensiblement aux mêmes résultats.

«Les faits recueillis permettent de contredire les mythes persistants voulant que le succès des entreprises détenues par des investisseurs privés tienne principalement à l'accès à du crédit facile et à des coupes dans les dépenses», y souligne-t-on. En fait, la hausse de leurs profits en 2007 était d'abord et avant tout attribuable à l'augmentation de leurs revenus (52 %), puis, en deuxième lieu, à la réduction de leurs coûts de fonctionnement (34 %), suivi par de nouvelles acquisitions (13 %).

L'un des principaux facteurs de succès de ces entreprises est notamment que leurs propriétaires s'engagent à plus long terme et plus à fond qu'ils ne le feraient avec une société publique cotée en Bourse. Cela commence en prenant contact avec les gestionnaires de la compagnie avant même d'y investir. Cela se poursuit ensuite avec l'adoption de plan d'affaires «ambitieux, mais aussi réaliste», avec la mise en place de structures décisionnelles et opérationnelles plus efficaces, où notamment les gestionnaires sont choisis pour leurs compétences et incités à diriger l'entreprise comme si c'était la leur.

Certains observateurs se sont inquiétés ces dernières années devant l'augmentation du nombre d'entreprises retirées des marchés boursiers pour être

Le taux de croissance des sociétés privées étudiées a atteint 24 % en 2007, soit le double de la moyenne de celles cotées en Bourse

vendues à quelques grands investisseurs privés. Ces «privatisations» étaient assimilées à une perte de transparence de l'économie parce que les entreprises concernées ne sont plus obligées, par exemple, de produire des rapports trimestriels et annuels, d'organiser des assemblées publiques d'actionnaires ou encore de dévoiler la rémunération de leurs dirigeants.

D'autres, au contraire, pensent que c'est une bonne chose, notamment parce que cela permet aux entreprises de se libérer de la gestion à court terme imposée par la «dictature des résultats trimestriels».

D'autres Bell Canada

L'étude d'Ernst & Young s'est basée sur les résultats des 100 sociétés privées ayant fait l'objet des plus importantes ventes de parts durant l'année dans le monde et les a comparés aux grands indices boursiers. La firme de consultants dit s'attendre dans les prochains mois à ce que la hausse des coûts de crédit et le ralentissement économique viennent tempérer ce type d'activité. Celui-ci devrait toutefois reprendre de plus belle aussitôt que la situation économique s'améliorera.

L'exemple le plus connu de privatisation d'entreprise au Canada est la récente vente de BCE à un consortium d'investisseurs composé du régime de retraite des enseignants de l'Ontario (Teachers) et de deux fonds privés américains.

«Les caisses de retraite américaines ont une plus longue expérience dans ce genre de placements et y allouent proportionnellement une plus grande part de leurs investissements que leurs vis-à-vis au Canada», a observé hier en entretien téléphonique au Devoir François Tellier, associé des Services consultatifs transactionnels du bureau d'Ernst & Young de Montréal. Il a dit s'attendre, toutefois, à ce que les caisses de retraite canadiennes et québécoises s'intéressent de plus en plus à cette forme d'investissement, notamment parce qu'elle crée «une valeur réelle et durable».

Le Devoir

La Banque du Canada pourrait hausser les taux pour freiner l'inflation

Ottawa — La Banque du Canada devrait chercher à freiner l'inflation au pays en rehaussant les taux d'intérêt la semaine prochaine, estime un comité de neuf économistes de l'Institut C.D. Howe.

Le comité était toutefois loin d'être unanime quant à ses recommandations. Quatre membres croyaient ainsi que la banque centrale devrait maintenir son taux du financement à un jour à son niveau actuel de 3 %, tandis que les cinq autres se sont prononcés en faveur d'une hausse. Quatre de ces derniers désiraient une augmentation d'un quart de point, tandis que le cinquième préférait une hausse d'un demi-point.

Le taux du financement à un jour sert de point de référence aux banques commerciales quand elles établissent différents taux, notamment ceux des prêts hypothécaires à plus court terme.

L'institut a indiqué par voie de communiqué que, nonobstant les divisions concernant la décision qui devrait être prise le 15 juillet, les écono-

mistes se sont essentiellement inquiétés des pressions inflationnistes.

Plusieurs membres croient ainsi que la banque centrale doit adopter des mesures «musclées» pour empêcher l'inflation de s'emballer et d'affecter encore davantage les prix et les salaires.

Les économistes ont ainsi évoqué la poussée du cours du pétrole, la possibilité de voir l'inflation dépasser la portion supérieure de la fourchette acceptable, aux yeux de la banque centrale, de 1 à 3 %, ainsi qu'un récent sondage de la Banque du Canada qui a révélé que 42 % des entreprises interrogées comptaient augmenter le coût de leurs produits.

L'institut révèle que les économistes qui privilégient le maintien du taux à 3 % s'inquiètent du ralentissement économique, mais que même dans ce groupe la majorité croit que le taux passera à 3,25 % d'ici six ou 12 mois.

La Presse canadienne

Salon aéronautique de Farnborough

Bachand est optimiste

RÉMI NADEAU

Québec — Au delà du suspense entourant le possible lancement de la Série C de Bombardier, le Salon international aéronautique de Farnborough sera marqué par d'autres annonces positives pour le Québec.

C'est ce qu'a confié le ministre du Développement économique Raymond Bachand, hier, avant de s'envoler pour l'Angleterre, où il dirigera une délégation composée d'une cinquantaine de représentants de l'industrie, du 13 au 16 juillet.

Selon plusieurs observateurs, Bombardier devrait profiter de l'occasion pour annoncer la concrétisation du développement de la Série C, des avions de 110 à 130 places, dont l'assemblage pourrait être effectué à Mirabel. La ville de Kansas City, dans l'Etat du Missouri, est toujours dans la course pour accueillir l'usine d'assemblage des appareils et les 2500 emplois qui y sont rattachés, mais le ministre Bachand se montre confiant. «Nous on pense qu'on a une offre compétitive pour que Bombardier fasse ça au Québec, et on pense que c'est ça qui va arriver», a indiqué le ministre en entrevue téléphonique à La Presse canadienne.

L'Etat du Missouri a offert au géant québécois de l'aéronautique des crédits d'impôt de 240 millions afin de le convaincre de s'installer à Kansas City, alors que l'aide proposée par Québec, Ottawa et le Royaume-Uni s'élève à 700 millions. La part du gouvernement du Québec serait de 117 millions et prendrait la forme d'un prêt consenti en retour de redevances sur la vente des avions. «Je pense que nous avons une offre supérieure», a répété le ministre, ajoutant qu'une telle annonce stimulerait l'ensemble de l'industrie aéronautique du Québec.

M. Bachand a toutefois l'intention de «susciter d'autres investissements», et il prédit que d'autres entreprises québécoises qui l'accom-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Raymond Bachand

pagneront en mission profiteront de la tenue du salon pour annoncer des projets. «Je pense qu'il va y avoir quelques annonces, de nature diverse», a-t-il avancé, en refusant de donner plus de détails.

Le ministre enchaînera les rencontres avec les représentants de grandes compagnies, dont Boeing et Lockheed Martin.

«Je serai au service de nos entreprises qui elles, pour obtenir des mandats additionnels, ont l'occasion de rencontrer les dirigeants de leur siège social américain ou européen», a commencé M. Bachand, lorsqu'appelé à expliquer son rôle dans le cadre de la mission. «Le fait qu'un ministre appuie une PME dans ses rencontres avec d'éventuels partenaires étrangers, ça l'aide dans sa crédibilité internationale, c'est une façon de l'aider aussi.»

Le ministre du Développement économique soutient par ailleurs que l'industrie aérienne mondiale se porte bien, malgré les difficultés financières médiatisées de certaines compagnies américaines. «Il va y avoir des turbulences en raison du prix du pétrole et ce qui se passe au niveau de l'économie mondiale, mais ça ne change pas une importante vague de fond favorable pour le transport aérien», a-t-il analysé.

Il fait remarquer qu'au Québec, l'industrie compte maintenant 42 000 emplois, contre 38 000 il y a quelques années.

La Presse canadienne

Sudoku

par Fabien Savary

	6	7	2	5	8			
8		1						
4	1		6					
1						8		
5				7		1	4	
3		8		9			5	
	2			6				
			4	6	7			

Niveau de difficulté : DIFFICILE

0909

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	1	2	9	4	5	7	8	3
8	3	9	7	6	1	2	5	4
4	7	5	3	8	2	6	1	9
5	8	7	4	9	3	1	2	6
9	6	3	1	2	8	5	4	7
2	4	1	5	7	6	9	3	8
7	2	4	8	5	9	3	6	1
3	9	6	2	1	4	8	7	5
1	5	8	6	3	7	4	9	2

0908

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com

EN BREF

Quebecor World s'entend avec Reader's Digest

L'imprimeur Quebecor World a conclu une nouvelle entente pluriannuelle d'environ 55 millions avec l'Américaine Reader's Digest Association pour l'impression de magazines et de livres. L'entente comprend le renouvellement de services d'impression de publications telles que *Family Handyman*, *Reader's Digest Large Print*, *Weekly Reader*, les livres QVC et ceux de la série Select Editions. L'entente porte

aussi sur le renouvellement de services d'impression de publications et l'ajout de travaux d'impression pour Quebecor World, notamment ceux du *Weekly Reader Current Events* et du magazine *Reader's Digest Milwaukee*. — La Presse canadienne

Les syndiqués rejettent les demandes d'Aleris

Trois-Rivières — Les employés syndiqués du fabricant de produits d'aluminium Aleris, de Trois-Rivières, ont rejeté hier dans une pro-

portion de 80 % les dernières demandes de leur employeur, qui cherchait à obtenir des gains de productivité. Les syndiqués attendent maintenant de voir leur patron mettre à exécution sa menace de fermer l'usine aujourd'hui à minuit. Quelque 450 emplois sont en jeu, soit 350 emplois syndiqués en usine et une centaine d'emplois de bureau, la plupart syndiqués eux aussi. Aleris a fait part de son intention de fermer l'usine et d'en démanteler la production aux États-Unis si elle n'obtenait pas les gains de productivité escomptés. Le syndicat des employés d'usine a indiqué que les gains de productivité exigés,

tels qu'ils sont formulés par l'employeur, pourraient mettre en péril la sécurité des travailleurs et les placer dans une position intenable advenant, par exemple, un bris d'équipement. De plus, le syndicat estime avoir déjà consenti de nombreuses concessions alors que l'employeur se refuse toujours à offrir en échange une garantie de maintien des activités au Québec. Les employés ont été mis en lock-out le 2 juillet. Deux jours plus tard, ils votaient en faveur de la grève, surtout dans le but de se donner un levier pour la négociation d'un protocole de retour au travail. — La Presse canadienne

ÉDITORIAL

Le cercle vicieux

À partir de quel moment le mauvais goût traverse-t-il la mince cloison qui le sépare de la pornographie? Une fois de plus, une campagne de publicité livrée par un brasseur de bière force la question. Ce n'est pas jouer aux vierges offensées ni afficher quelque fausse pudeur que de décrier ces campagnes qui font de la femme — en lieu et place du produit! — une véritable marchandise.



L'image renvoie à un abominable cliché sexiste, celui du calendrier de «pitoues» épinglé dans un garage. Mais non, il ne s'agit pas d'une blague. Dans son édition 2008, un calendrier des «plus belles filles Molson Ex de l'Est du Québec» croit nous vanter les plaisirs liés à la consommation d'une vraie bière de Serge en dénudant des jeunes femmes (tout à fait volontaires) jusqu'aux limites du bon goût. Mais justement, dans cette société aux normes désormais dictées par l'hy-

persexualisation, que sont nos repères devenus? Sur le site du brasseur, vous entrez dans le «Temple des déesses». Elles y sont toutes, pour chacun des mois de l'année, et suivant une subtile devise: «Ici, on se contente d'une fille par mois... par région.» Il y a Cathryna, attachée à un poteau par un épais cordage qui cache le plus intime de son corps nu; puis Julie, entièrement dévêtue, hormis un string serti de diamants; ou Kristina, vous décochant un sympathique sourire tout en enlevant sa camisole.

Et la bière dans tout cela? Dans un entretien accordé au *Journal de Montréal* cette semaine, le brasseur n'en avait que pour son public cible: l'homme de 18-34 ans. Dans l'espoir de le diriger vers le houblon, il faut combler ses moindres désirs. Or, les «études» le disent, l'homme aime «le sport, les voitures, la musique, la fête et les belles filles». Que dire de plus? Le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcoolisées, une entité morale qui n'a pas pouvoir légal, a beau s'indigner de cette présentation de la femme comme objet de plaisir, rien n'y fait. Non seulement le brasseur concerné a-t-il refusé de se soumettre au code d'éthique auquel d'autres se plient, mais en plus, il affirme ne pas contrevenir aux codes et normes qui régissent la pub ici-bas. Le pire? Il a tout à fait raison.

Soumis aux diktats du marché, le consommateur est spectateur d'un univers publicitaire qui s'autorégule, ni plus ni moins. Invités à proposer leurs propres limites — et donc à les repousser sans cesse —, les annonceurs sont guidés par quelques normes canadiennes somme toute assez floues sur les «représentations inacceptables». Ils sont surtout freinés par leur propre bon jugement ou encore les plaintes bien senties du public. Pas de plainte, pas de limites.

Il est assez odieux à cet égard que Molson Coors minimise l'affaire, renvoyant la responsabilité de ce tintamarre médiatique à une campagne de dénonciation orchestrée par le CALACS de Rimouski (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel). Comment? Sous prétexte que la centaine de plaintes dirigées vers le Conseil d'éthique serait le fruit d'un plan de lutte contre l'hypersexualisation, l'opération de dénonciation perdrait tout sens? Balivernes!

Il faut au contraire applaudir à ces cafardages organisés qui brisent la banalisation dans laquelle la société s'enfonce, au même rythme d'ailleurs qu'érosion, stéréotypes et sexisme ont envahi l'espace public. Tant qu'elle se croit protégée par l'approbation silencieuse du public qui ne rouspète pas, l'industrie en rajoute et fracasse ses propres limites. Et tant qu'on le bombarde d'images au caractère sexuel inutile et méprisant pour les femmes, le public perd ses repères, ne sachant plus trop où tracer la ligne de l'acceptable. C'est un cercle vicieux qu'il faut désormais briser.

Le caïman et la justice

Silvio Berlusconi, à peine réélu président du conseil italien au printemps dernier, a repris là où il avait laissé lors de son précédent mandat: soit l'exploitation des rouages de l'État afin d'échapper aux possibles sanctions de l'appareil judiciaire. Pour atteindre son objectif, il a composé de sa main une loi accordant l'immunité aux individus occupant les plus hautes charges du pays: président de la République, président du Parlement, président du Sénat et, bien évidemment, président du Conseil.

Hier, une majorité de députés, faut-il s'en étonner, a voté en faveur de ce texte. Si le Sénat confirme le verdict des parlementaires, cet amateur de bel canto qui égayé les soirées de ses collègues du G8 pourra dormir du sommeil du juste. Du juste dans le sens de labeur, de travail. Celui abattu depuis sa victoire aux dernières législatives dans le but de détourner l'exercice de la justice dans le sens contraire de celui que les citoyens attendent d'elle. En clair, Berlusconi a mené cette opération infâme à la hussarde. Ce n'est pas tout.

L'homme ayant le culte bien trempé de sa personnalité, et de ses intérêts financiers en particulier, il a rédigé une autre loi. La première version de celle-ci prévoyait — tenez-vous bien — la suspension des procès concernant des personnes ayant commis des actes passibles de dix ans d'emprisonnement et remontant avant juin 2002. Après que des magistrats furent montés au créneau pour évidemment contester ce projet, l'homme a mis un peu d'eau dans son vin. Probablement du Lacryma Christi del Vesuvio, ou... Larme du Christ!

Toujours est-il que la nouvelle version a ramené la suspension aux dossiers qui concernent des méfaits commandant trois ans de prison. Mais ce qu'il faut retenir dans cette manipulation, c'est que l'essentiel, l'essentiel étant Berlusconi, a été méticuleusement préservé. Le procès dont il est le sujet au parquet de Milan sera abandonné si les élus adhèrent à ce viol juridique. On l'aura compris, le bien surnommé Caïman a donc concocté un coup double. Il s'est confectionné un tailleur sur mesure dans des tissus mafieux.

Une fois débarrassé du regard de ces juges qu'il a qualifiés de «cancer de la démocratie», Berlusconi pourra se livrer à une de ses occupations favorites: thésauriser. Dans son cas, puisqu'il est président du Conseil et première fortune du pays, il ne faut pas oublier, jamais oublier, que les conflits d'intérêts se conjuguent au pluriel et non au singulier. Prenons par exemple ses activités médiatiques. Grâce à son poste de chef du gouvernement, il détient un pouvoir d'influence énorme sur la télé publique. Bref, il a toute la latitude voulue pour transformer sa fonction en premier rôle d'une télé-réalité.

En 1994, Berlusconi avait gagné les élections. En 2001, il les avait également remportées. En 2006, il avait échoué pour mieux se reprendre cette année. On rappelle ces faits parce que cela fait 14 ans qu'il est au cœur comme au centre de la vie politique italienne. Qu'a-t-il fait pour son pays? Rien. Pour lui? Tout. Tout ce qui a permis de gonfler son sac d'espèces sonnantes. Le vieux Balzac avait coutume de dire que «derrière chaque fortune se cache un crime». Dans le cas présent, cette formulation s'avère un constat et non une opinion.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



Étranglement et basse vitesse

Je m'émeus — mais là, vraiment, j'en suis secoué — des problèmes de Google qui dénonce devant le CRTC les pratiques d'«étranglement» du trafic Internet par BCE. J'ose espérer que les commissaires feront diligence et daigneront gruger sur leurs vacances pour se pencher de toute urgence sur cette plainte et sur celle des fournisseurs indépendants. À propos, puisqu'on parle d'étranglement, les commissaires ne pourraient-ils pas aussi prendre quelques minutes pour se pencher sur le sort des dizaines de milliers de Québécois (et de Canadiens probablement) qui sont toujours limités à la basse vitesse par Bell Sympatico et tous les fournisseurs d'Internet? Nous n'en pouvons plus de vivre dans la peau de clients non rentables. C'est profondément humiliant!

Mario Cardinal

Val-Joli, le 10 juillet 2008

Deux leçons de Paris

Lors d'un récent séjour à Paris, parmi les réflexions et les inévitables comparaisons, je soumettais aux lecteurs les deux suivantes. D'abord, en ce qui concerne les lignes de métro, la fluidité constante des trains qui arrivent aux diverses stations peu importe le jour ou l'heure. Si on arrive au quai juste après le départ, une attente d'à peine quelques minutes nous permet de poursuivre notre route. Ensuite, les efforts constants, semaine et week-end, des escouades de la propreté pour vider les poubelles très nombreuses, peu importe l'arrondissement ou les quartiers, et ramasser les divers débris laissés à la rue et sur les trottoirs. À Montréal, nous accusons dans ces deux domaines importants peu qu'un sérieux retard, une dramatique propension à l'attentisme et au laisser-faire. Comment, dans ces conditions, prendre un tant soit peu au sérieux les résolutions angéliques des dirigeants actuels?

Jacques Léger

Montréal, le 8 juillet 2008

Le Canada, traînard du G8

À voir l'ordre du jour du sommet du G8, on nous donne l'impression que les chefs des pays les plus riches de la planète se préoccu-

pent sérieusement des grands problèmes actuels de notre monde. Un de ces problèmes, la crise alimentaire mondiale, risque de faire perdre 20 années d'efforts en aide au développement ayant permis aux moins nantis de sortir d'une situation d'extrême pauvreté. Le gouvernement Harper a renié l'engagement du Canada en faveur de Kyoto en prétextant que toute initiative doit inclure les pays émergents. Il voudrait répéter ce même argument en se cantonnant sur le raisonnement que la crise actuelle doit être résolue par ces mêmes pays en éliminant leurs politiques restrictives d'exportation des produits agroalimentaires. Cette position est celle d'un gouvernement qui se met à la traîne plutôt que de vouloir exercer un rôle de meneur.

Yvon Groleau

Terrebonne, le 9 juillet 2008

Une unanimité étonnante

À peine quelques jours avant la fête de la Bastille à Paris, les chefs du G8 ressemblent de plus en plus à l'ancien régime à Versailles. Ces monarques élus de notre époque se réunissent dans une grande forêt au nord du Japon pour goûter la cuisine exquise d'un hôtel d'au moins cinq étoiles, pendant qu'ils réfléchissent à la meilleure manière de sauver l'argent dans un monde où des millions de personnes vont bientôt mourir de faim à cause de la spéculation sur le prix d'un baril de pétrole brut, souffrir de pénurie de nourriture parce que les fermiers récoltent des biocarburants au lieu des aliments, et où les pêcheurs sont contraints de rester à quai parce qu'ils ne sont plus capables d'acheter de l'essence pour leurs bateaux.

Enfin, les membres du G8 trouvent une solution qui a pu sauver autrefois la famille royale française. Ils disent qu'ils veulent réduire le taux d'émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 41 ans. À ce moment-là, tous les chefs d'État membres du G8 seront morts depuis longtemps. D'ici 41 ans, ils n'auront aucune peur de la terreur de la révolution ou de la guillotine. Quel génie!

Mais leur unanimité est quand même étonnante, si l'on considère l'histoire des chicanes pendant les réunions des premiers ministres à Ottawa. Est-ce que c'est vraiment possible que les chefs du G8 soient les seules huit personnes au monde qui se trouvent complètement d'accord?

Pour des résultats plus crédibles, et pour des raisons de sécurité, peut-être qu'il vaudrait mieux que la prochaine réunion du G8 ait lieu dans une prison à haute sécurité, où les membres du G8 pourraient goûter à la médecine du pain sec et de l'eau afin de mieux comprendre les problèmes des millions de personnes qui vont bientôt mourir de faim. Si cela ne marche pas, ils pourront toujours se rabattre, pour leur prochaine réunion, sur une institution sécuritaire pour personnes qui souffrent de maladies psychologiques.

Don Anderson

Aoyama, Fukuoka, Japon, le 10 juillet 2008

Vous avez dit pro-vie?

La nomination du D^r Morgentaler à l'Ordre du Canada soulève la controverse. Qui aurait cru pourtant qu'on pourrait accorder autant d'attention à ce club sélect qu'est celui des membres de cet ordre? En fait, le présent débat ne porte pas vraiment sur la distinction que va recevoir Henry Morgentaler, mais sur le fait qu'il en reçoive une. Des gens qui osent se qualifier de «pro-vie» soutiennent en effet qu'il ne mériterait pas cette distinction.

Vous avez dit pro-vie? Rappelons donc à ces bien-pensants qu'à la fin des années 1960, au moment où le D^r Morgentaler initiait sa lutte pour le droit des femmes à l'avortement, les complications des avortements illégaux et tentatives d'auto-avortement constituaient la principale cause d'hospitalisation des Canadiennes (Bureau fédéral de la statistique, 1968).

La lutte pour le droit à l'avortement visait et vise toujours à redonner aux femmes le contrôle de leur corps, de leur vie. Et au moment où des millions de femmes sur la planète n'ont toujours pas accès à l'avortement ni à des conditions minimales d'autonomie et d'accès à l'égalité, c'est là le véritable sens que nous devrions donner à l'expression «pro-vie».

Les anti-choix ne manifestent pas pour la vie. Ils militent contre le droit des femmes de vivre en santé et en pleine égalité. Ils œuvrent pour continuer de s'accaparer le contrôle sur elles-mêmes que les femmes ont gagné de haute lutte. Et c'est inacceptable. Médaille ou pas, bravo à tous les Morgentaler de ce monde!

Evelyn Pedneault

Le 9 juillet 2008

LIBRE OPINION

Pour l'avenir immédiat

PATRICE PERREAULT

Granby

Le sommet du G8 vient de se terminer. Force est de constater que la classe politique contemporaine s'inscrit toujours, tant pour la crise alimentaire que pour la biosphère, dans un paradigme culturel suranné tenant davantage de l'époque de Champlain que du XXI^e siècle!

Il est navrant de constater que la rhétorique de la classe politique s'enracine toujours dans un modèle économique qui ressemble davantage à une forme sécularisée du premier stade de la pensée religieuse. À écouter attentivement nos représentants, il apparaît que ces personnes professent une foi aveugle dans les principes d'une économie de marché. Selon ces prémisses, seule une croissance sans entrave et le libre-marché vont résoudre, par l'innovation technologique, les crises se profilant à l'horizon. À les entendre, la voie royale pour éviter une catastrophe humanitaire quant aux denrées alimentaires est de favoriser une plus grande déréglementation, la privatisation des services et la libéralisation totale du commerce international!

Or, cette politique assénée depuis 20 ans n'a fait croire que... la pauvreté! L'extraversion de l'économie du Sud (par la monoculture d'exportation par exemple) a détruit l'agriculture vivrière. Au-delà de l'aide d'urgence in-

dispensable, il convient de réorienter l'économie des pays vers une agriculture visant à nourrir une population locale plutôt qu'à exporter. Les outils à ce niveau existent, mais cela exige une volonté politique de replacer l'économie au cœur des sociétés en privilégiant une vision du bien commun plus large que la simple recherche de la performance, de la rentabilité et de la compétitivité.

Une telle myopie s'observe également quant à la crise écologique. Les dirigeants du G8 ont manifesté leur désir d'éliminer de 50 % les gaz à effet de serre (GES) provenant de la combustion des carburants fossiles d'ici 2050. Dans la déclaration, il n'est mentionné aucunement l'année de référence par rapport à laquelle les pays s'engagent à réduire ces gaz. S'agit-il de 1990, de 2000 ou de 2049? Ensuite, il n'y a rien de bien concret pour mesurer l'atteinte ou non des objectifs. Au rythme actuel de croissance des émissions, le seuil critique d'emballement climatique sera dépassé depuis longtemps.

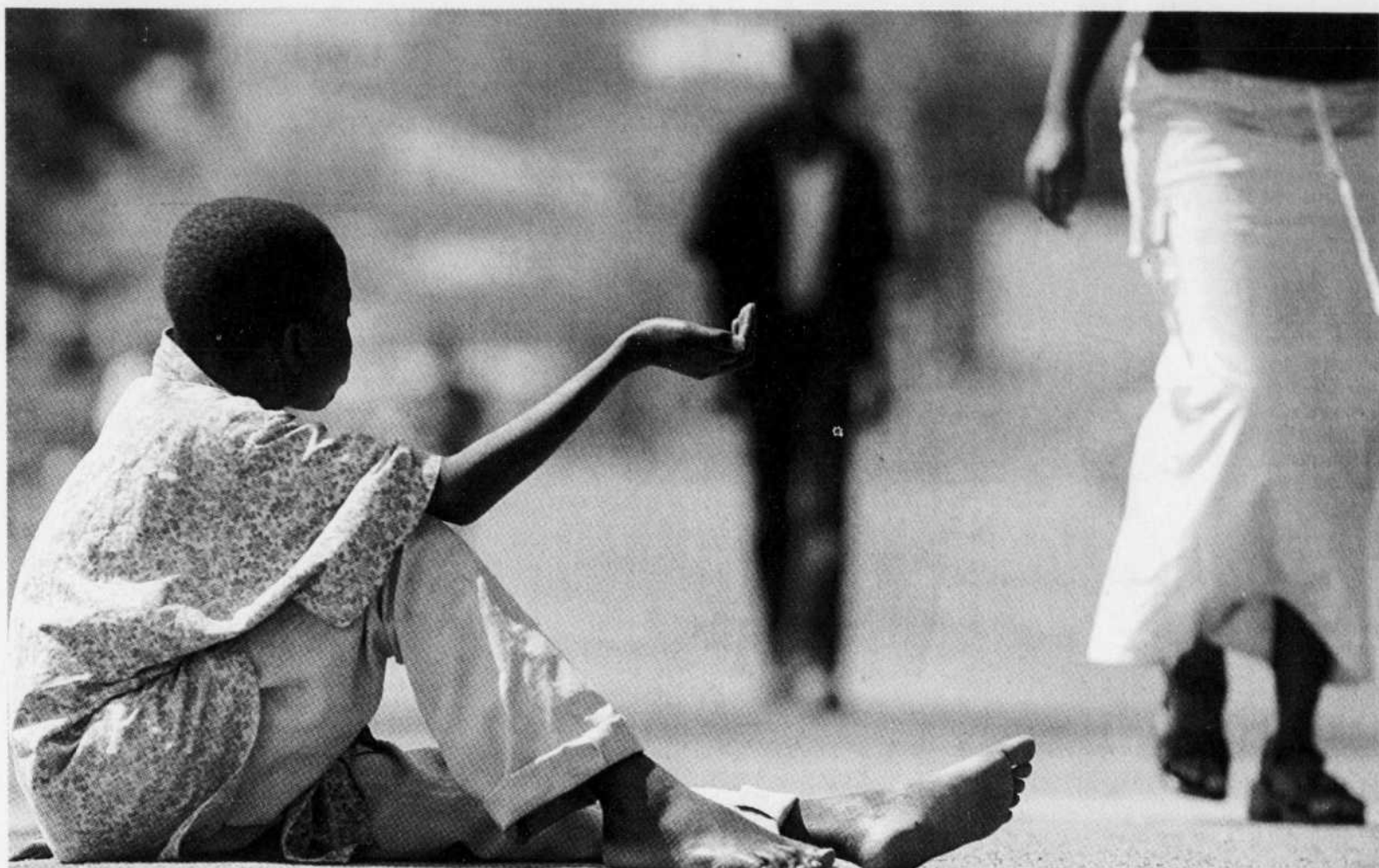
En effet, selon les propos du président du GIEC (Groupe international d'experts sur le climat, mandaté par l'ONU), Rajendra Pachauri, nous n'avons plus que sept ans, soit jusqu'en 2015, pour entreprendre une réelle diminution des GES, sans quoi les catastrophes environnementales et humaines seront sans précédent. Nous entrerons alors complètement dans la

sixième extinction majeure de la Terre, entraînant fort probablement la disparition de notre propre espèce! La lutte contre les GES et contre la perte de la biodiversité n'est donc pas pour demain, mais pour l'immédiat.

Bien que l'avenir apparaisse sombre, il est toujours temps de changer. Cela nécessite la poursuite de la mutation culturelle en cours. En effet, nous passons d'un paradigme de la modernité axé sur la séparation humain/nature, l'indépendance, l'excellence et l'économie débridée, à un autre modèle plus «écocitoyen». Ce dernier accentue l'importance de l'interdépendance, de la coopération, des rapports égaux et de la solidarité.

Des outils existent déjà pour asseoir ces rapports nouveaux: songeons simplement à la Charte onusienne des droits de la personne, aux pactes sur les droits économiques, sociaux et politiques ainsi qu'au protocole de Kyoto. Autrement dit, la transformation actuelle requiert d'instaurer une éthique réellement planétaire qui s'appuie sur ces principes, mais aussi sur le dialogue reconnaissant de facto la légitimité de l'autre dans sa culture, sa vision religieuse et sociale. Un tel mouvement faciliterait l'émergence d'instances internationales «mondialisant» davantage le politique, le vivre-ensemble et subordonnant l'économie aux besoins humains et environnementaux. Cela favoriserait ainsi un avenir meilleur pour toutes et tous.

IDÉES



Un enfant mendie dans une rue de Kigali.

ARCHIVES AGENCE FRANCE PRESSE

Le développement économique au Rwanda: miracle ou mirage?

EMMANUEL HAKIZIMANA

Chargé de cours en économie à l'Université du Québec à Montréal et ancien professeur à l'Université nationale du Rwanda

Le 4 juillet dernier, le Rwanda a célébré le 14^e anniversaire de la prise du pouvoir par l'armée du général Paul Kagame. Cette commémoration a été quelque peu précédée par un article-choc publié dans le *Los Angeles Times* du 22 juin sous la plume du journaliste Stephen Kinzer et s'intitulant: «*There's a new promise of prosperity. So why are human rights advocates unhappy?*»

Dans cet article, M. Kinzer relève le contraste entre les critiques des défenseurs des droits de la personne envers le régime de Paul Kagame et les éloges de diplomates et d'économistes qui présenteraient le Rwanda actuel comme le modèle le plus excitant pour ceux qui rêvent de mettre fin à la pauvreté de masse. Certains parleraient même de miracle qui se déroule sous nos yeux!

S'il est facile de remarquer des signes de modernisation des villes rwandaises — notamment celle de Kigali —, il est plus difficile de trouver des indicateurs des prétendus exploits du régime actuel rwandais en matière de lutte contre la pauvreté de masse. Les statistiques montrent plutôt que les conditions de vie de la majorité des Rwandais se sont détériorées par rapport à celles d'avant la guerre de 1990. Pire encore, les données montrent que cette situation d'appauvrissement touchant la majorité de la population rwandaise n'est pas sans rapport avec le problème Hutus-Tutsis que les autorités actuelles tentent de balayer sous le tapis.

Pays inégalitaire

Selon le dernier rapport du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) sur le développement humain portant sur le Rwanda (*Turning vision 2020 into reality: From recovery to sustainable human development*), 62 % de la population rurale vit actuellement dans la pauvreté avec moins de 0,44 \$US par jour, alors que cette proportion n'était que de 50,3 % en 1990.

Le rapport mentionne aussi qu'en 2000, la tranche des 20 % les plus riches détenait 51,4 % du produit intérieur brut (PIB) alors que celle des 20 % les plus pauvres subsistait avec seulement 5,4 % du PIB, ce qui place le Rwanda parmi 15 % des pays les plus inégaux au monde. Si l'on compare cette situation à celle d'avant la guerre de 1990, ces proportions étaient respectivement de 48,3 % et de 7,6 %. Le rapport du PNUD fait aussi remarquer que, si les inégalités étaient restées aux niveaux de 1990 et de 1985, avec le taux de croissance actuel de 5,8 %, le revenu des 20 % les plus pauvres aurait plus que doublé.

Les conséquences de cette situation dans la vie quotidienne des Rwandais sont désastreuses: près d'un tiers de la population souffre de carence alimentaire et dans certaines régions comme le Bugesera, cette proportion atteint 40 %. De même, l'espérance de vie d'un Rwandais (44 ans) figure parmi les 20 plus basses au monde.

Lutte contre la pauvreté?

Les mérites du régime de Kagame dans la lutte contre la pauvreté de masse, qui ne se reflètent pas dans ces données, seraient-ils plutôt visibles dans des politiques de long terme qui n'auraient pas encore produit les effets escomptés? Rien n'est moins sûr, au vu des priorités budgétaires du régime actuel.

En effet, alors que 80 % de la population vit de l'agriculture, ce secteur ne reçoit que 3 % du budget du gouvernement du général Kagame, soit très loin des 10 % recommandés par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). De même, les dépenses pour la santé sont de 10 \$ par habitant, soit trois fois moins que la moyenne des pays en voie de développement (34 \$) et même en dessous de celle des pays africains au sud du Sahara (12 \$).

Comment alors parler de modèle excitant lorsque les inégalités croissantes et le sous-financement du secteur qui emploie le plus de personnes ne permettront pas à la majorité des Rwandais d'investir dans l'éducation de leurs enfants pour briser le cercle vicieux de la pauvreté? Déjà, à cause de l'extrême pauvreté de beaucoup de ménages, 30 % des enfants des milieux ruraux décrochent de l'école avant la fin de la 4^e année primaire. De même, comment vanter la politique de lutte contre la pauvreté d'un pays qui est parmi ceux qui investissent le moins dans la santé de sa population alors que ce facteur est déter-

minant dans l'accroissement de la productivité des travailleurs?

Dépenses militaires

Lorsque l'on superpose l'affectation des dépenses gouvernementales et la composition ethnique de la population rwandaise, le schéma qui en ressort dégage de grands facteurs de risque qui devraient freiner les ardeurs de ceux qui approuvent la vision «kagamiennne» du développement.

Voici les faits: nous l'avons dit, le gouvernement actuel accorde seulement 3 % de son budget à l'agriculture alors que ce secteur emploie 80 % de la main-d'œuvre rwandaise. Sachant que les Hutus constituent 85 % de la population, ce sont eux qui sont majoritairement touchés par le sous-financement du secteur agricole et donc maintenus dans la pauvreté.

Par contre, le régime de Kagame occupe le premier rang mondial en matière de dépenses militaires. Selon le *CIA-World Factbook*, en 2006, le Rwanda a consacré 13 % de son PIB aux dépenses militaires. Même l'aide au développement accordée au Rwanda est ponctionnée à concurrence de 10 % pour financer les organes de répression, soit le double de la part réservée à l'agriculture. Or, l'armée rwandaise est à 90 % constituée d'éléments issus de la minorité tutsie.

Le constat est sans appel: le modèle «kagamiennne» est doublement risqué. D'un côté, à court de mécanismes incitatifs susceptibles de lui faire gagner l'assentiment de la majorité, le régime doit s'appuyer sur d'énormes moyens coercitifs pour maintenir un fragile équilibre. D'un autre côté, en mettant face-à-face une armée presque mono-ethnique tutsie et une masse de laissés-pour-compte majoritairement hutus, il porte les germes d'une confrontation inter-ethnique qui risque de provoquer une autre hécatombe. Le Burundi voisin est une parfaite illustration de ce scénario.

De tous ces faits, il ressort que le contentieux ethnique qui est à la base des violations massives des droits de la personne au Rwanda constitue aussi la trame de fond de la politique économique du régime de Paul Kagame. Ignorer cette réalité dans l'histoire des appuis à ce régime et se limiter à la belle carte de visite que constituent certaines villes comme Kigali revient à se satisfaire d'un mirage et à condamner le Rwanda à subir tôt ou tard d'autres horribles catastrophes.

En attendant les prochaines catastrophes

JEAN-PIERRE AUBRY

Président du Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois (ASDEQ)

Les participants à la dernière rencontre du G8 nous passent le message qu'il n'y a pas d'urgence à mettre en place un train de mesures précises pour réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES). Il faut donc s'attendre à ce que le niveau global des émissions de GES continue de croître et qu'il soit de plus en plus difficile à l'avenir de les réduire à un niveau suffisamment bas pour éviter un réchauffement marqué des températures moyennes prévalant sur notre planète.

Au Canada, le gouvernement de Stephen Harper a mis en place un plan peu contraignant dont l'un des objectifs est de s'assurer que notre PIB ne soit pas réduit d'un seul dollar par ce plan: «*Nous devons avoir une vision de réduction des GES qui soit cohérente avec la croissance économique et avec la sécurité énergétique. Nous devons avoir une approche équilibrée qui préserve la croissance économique et qui protège notre environnement.*»

Cette approche ne fait que refléter la croyance de nos dirigeants selon laquelle l'augmentation des GES

ne réduirait pas notre richesse et notre capacité de production. Notez dans ce tableau préparé par Environnement Canada que le taux de croissance du PIB dans le scénario de base n'est pas négativement affecté par la croissance des GES.

LE TAUX DE CROISSANCE MOYEN DU PIB RÉEL PAR ANNÉE		
	2007-12	2012-25
Scénario de base généré par Informetrica	2,03 %	2,07 %
Scénario avec un plan de réduction de GES du gouvernement	2,07 %	2,05 %
Scénario avec un plan de réduction de GES qui respecte l'accord de Kyoto	1,26 %	-

Source: Environnement Canada

En fait, la dynamique engendrée par la rareté des hydrocarbures pousse à la hausse leur prix et ceci accroît la valeur de notre production. L'idée qui domine chez nos décideurs semble être que plus nous produisons et exportons des hydrocarbures, plus nous serons riches.

Comment pouvons-nous dire aux pays en voie de développement de prendre des mesures contraignantes, eux qui ont un taux d'émission de GES par habitant beaucoup plus faible que le nôtre, si nous nous refusons à prendre nous-mêmes de telles mesures? Pourquoi des pays comme la Chine et l'Inde devraient-ils accepter de réduire d'un seul dollar leur PIB si nous ne sommes pas prêts à le faire nous-même?

Il faut donc s'attendre à ce que les émissions de GES continuent de s'accroître, que le réchauffement de la planète s'accroisse et que, conformément aux résultats de nombreuses études sérieuses, des catastrophes environnementales surgissent. Nos dirigeants verront alors les effets néfastes de ces catastrophes sur le bien-être de la population et sur nos capacités de production. Ils comprendront alors qu'il aurait mieux valu prendre des mesures contraignantes à moyen terme pour obtenir un mieux-être à long terme.

Cette situation me fait penser qu'il a fallu au Québec l'effondrement du viaduc de la Concorde pour convaincre le gouvernement et la population du bien-fondé de lancer un programme majeur de rénovation de nos infrastructures collectives.

Le ministre et sa bonne tête



LISE PAYETTE

Yves Bolduc, le nouveau ministre de la Santé, a une bonne tête. Il a l'air d'un bon vivant. Les commentateurs ont dit que Philippe Couillard laissait des «*souliers difficiles à remplir*», laissant entendre, j'imagine, qu'il serait difficile de lui trouver un remplaçant à sa hauteur. On sait tous que le bon docteur Couillard est l'un de nos plus brillants spécialistes, une intelligence rare, ce qu'il ne s'est pas privé de nous confirmer lui-même chaque fois qu'il en a eu l'occasion.

Après cinq années de bons et loyaux services, le D^r Couillard est allé relever d'autres défis (c'est la formule classique) et malgré sa formidable connaissance du secteur sur lequel il a régné, il est parti à la pêche. Pêcher dans les eaux sales de nos lacs ces temps-ci est un défi en soi, nul ne le conteste. A moins qu'il n'ait réussi à en trouver un sans algues bleues, ce qui serait un tour de force remarquable.

Il avait été accueilli en politique comme le sauveur de notre système de santé. Mais comme les meilleurs finissent par être remplaçables, avec son départ, il suffisait d'en trouver un autre. Ce que le premier ministre a fait en deux coups de fourchette. Pour succéder au D^r Couillard, il fallait quelqu'un de déterminé qui pouvait parler la langue «docteur savant» sans avoir besoin de retourner à l'école. Le D^r Yves Bolduc, candidat libéral défait à la dernière élection, est arrivé. Je ne sais pas s'il se sent perdu dans les souliers du D^r Couillard, s'il les trouve trop grands pour lui, mais pour le chapeau, visiblement, il n'y aura aucun problème. Le chapeau de celui qu'il remplace va lui faire. Grosseur de tête pour grosseur de tête, il n'y aura pas de problème.

Personnellement (je ne vous oblige pas à penser comme moi), j'aurais souhaité quelqu'un qui soit élu d'abord. C'est ma vieille déformation démocratique qui me fait réagir ainsi. Que voulez-vous, je pense qu'on n'a pas le droit de congédier qui que ce soit comme ministre tant qu'on n'a pas été élu soi-même. Je suis de la vieille école.

J'aurais souhaité également quelqu'un avec une certaine discrétion et un peu d'humilité mêlée à une grande connaissance des problèmes du milieu de la santé, cela va de soi. J'aurais préféré quelqu'un qui met des gants blancs, même s'ils sont en caoutchouc, pour aborder par exemple la question du CHUM, pour bien la reprendre là où le D^r Couillard l'a laissée.

Le bourbier de la construction du méga-hôpital fait que l'enfantement est douloureux. Je n'avais surtout pas envie d'entendre qui que ce soit m'expliquer que j'allais être traitée comme une Toyota sur la chaîne de montage lors de mon prochain séjour à l'hôpital. Je n'ai rien contre Toyota, mais l'image des corps alignés sur un tapis roulant me déplaît. J'aurais préféré un ministre de la Santé qui me dise qu'il allait s'assurer que je serais traitée comme un être humain tout simplement, avec un peu de respect et une touche de dignité, comme on doit traiter un être humain. Je me fous de la Toyota.

Notre part dans la santé et ailleurs

On donne de plus en plus carte blanche à nos gouvernements, aussi bien à Ottawa qu'à Québec. Le public se désintéresse de plus en plus de l'administration publique. Désabusés par les scandales, le spectacle perpétuel auquel se livrent les politiciens, les mensonges qu'on nous sert à toutes les sauces, les citoyens ont tout abandonné. Ils justifient leur inaction en disant que ça ne sert à rien, que quoi qu'ils fassent, ils se sentent impuissants et que tous leurs efforts ne servent à rien. Ils finissent par se dire que la vie n'est pas si longue après tout et qu'ils ont bien le droit d'en profiter un peu. Avec le résultat que, parce qu'ils ne participent plus, ceux qui sont au pouvoir peuvent écrire la pièce dans laquelle ils veulent jouer tous les premiers rôles.

Si nous accordions à la politique la moitié seulement de l'intérêt que nous avons manifesté pour le hockey l'hiver dernier, les choses changeraient au Québec. Mais nous n'en sommes pas là.

Thérèse Casgrain (mais qui se souvient de cette grande dame?) disait souvent que lorsque les citoyens honnêtes ne s'occupent pas de politique, ce sont les citoyens malhonnêtes qui en profitent. Nous devrions pourtant avoir eu notre leçon avec le scandale des commandites ou l'affaire Couillard-Bernier, qui présente de possibles ramifications dans la crime organisé.

Le D^r Yves Bolduc a du pain sur la planche. Il est entré dans le dossier complexe qu'est le système public de santé au Québec comme un éléphant dans une boutique de porcelaine. Son premier geste comme ministre a été de congédier le directeur général du CHUM, le D^r Denis Roy (un autre docteur!). Après un tel coup d'éclat, il dispose d'une toute petite marge de manœuvre, à peine de quoi se tourner sur lui-même. Il doit en plus se faire élire car s'il est défait une deuxième fois, il pourra rejoindre le D^r Couillard à la pêche. Ensemble, ils pourront parler des difficultés inhérentes à la fonction de ministre de la Santé et des joies qu'on peut trouver à diriger Toyota.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué Internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricature), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Martin Duches, Michèle Maderant et Christine Dumas (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), A l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), A l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), A l'information politique: Gilles Buzetti (directeur), Manon Derron, Olivier Spéclé (Québec), Monique Bérubé (Ottawa), LA PUBLICITÉ: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Julie Chrétien (directrice adjointe), Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Morin, Nathalie Zernits, Olivier Zuida, INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

PATRIMOINE

SUITE DE LA PAGE 1

renforcée». Créée l'an dernier, cette nouvelle liste vise à hausser d'un cran la surveillance déjà effectuée sur les sites jugés en péril. «Dans les cas qui sont plus précoces, cela permet au Centre du patrimoine mondial d'avoir une communication plus régulière avec les administrateurs du site pour suivre de plus près son état de conservation.»

D'après un porte-parole de l'UNESCO, Rony Anel, il y aurait à Machu Picchu «un problème de coordination» entre les différentes autorités qui gèrent le site. «Tout le monde se relance la balle.»

Chaque jour, environ 1500 touristes foulent le sol de l'ancienne cité découverte en 1911 par un Américain. Aussi, les experts en patrimoine étaient plutôt mécontents, l'an dernier, quand le site a été sélectionné parmi les «nouvelles merveilles du monde» lors d'un vote populaire. D'autant qu'il avait déjà eu droit à son lot d'agressions. En 2000, par exemple, lors du tournage d'une annonce de bière, le manège d'une grue avait abîmé une pierre considérée comme sacrée.

Souci pour Tombouctou mais pas pour Lascaux

En plus de Machu Picchu, trois sites nécessitent une «surveillance renforcée», soit Bordeaux, Tombouctou et Samarcande. Dans le cas de Bordeaux, le site du port (le port de la Lune) venait à peine d'être classé l'an dernier quand la Ville a détruit le pont de Perthus. On craint désormais qu'un nouveau pont ne détériore encore davantage ce lieu où la Garonne forme un croissant autour de la ville.

Dans le cas de Samarcande (Ouzbékistan), où se trouve notamment une magnifique mosquée, le comité prend acte des «progrès effectués» pour protéger la cité historique classée en 2001 mais note que «de nouvelles routes et des bâtiments» pourraient affecter «en l'absence d'un cadre réglementaire adéquat».

À Tombouctou (Mali) aussi des efforts avaient été effectués pour protéger les vestiges de ce qui a été une grande capitale intellectuelle de l'Islam au cours des XV^e et XVI^e siècles. Des efforts suffisants pour qu'en 2005 on retire le site de la Liste du patrimoine mondial en péril. Or le comité s'inquiète désormais «de nouvelles constructions à proximité des mosquées, notamment celle du Centre culturel Ahmed Baba, et a demandé une analyse de leur impact sur le site».

Un recul «décourageant», juge Christina Cameron, qui rappelle que le site aménagé sur terre battue comprend des «archives extraordinaires». «Le nouveau centre culturel qu'ils sont en train de construire serait collé sur les anciens bâtiments. On parle d'un véritable empiètement sur le site.»

Par ailleurs, le comité continuera d'exercer une «surveillance renforcée» sur sept sites sélectionnés l'an dernier: la vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne, inscrite en 2004); la vieille ville de Jérusalem et ses remparts (inscrits en 1981) et les cinq sites du patrimoine mondial de la République démocratique du Congo (parc national des Virunga, parc national de Kahuzi-Biega, parc national de la Garamba, parc national de la Salonga et Réserve de faune à okapis).

Par ailleurs, le comité n'a ajouté aucune inscription à la Liste du patrimoine en péril, qui compte à ce jour 30 sites. On a notamment décidé de ne pas inclure les grottes de Lascaux, comme le réclamait le comité scientifique international, qui l'a pris en charge depuis 2002. Fermée au public depuis 1963, la grotte aux prodigieux dessins préhistoriques est la proie de champignons qui produisent des taches.

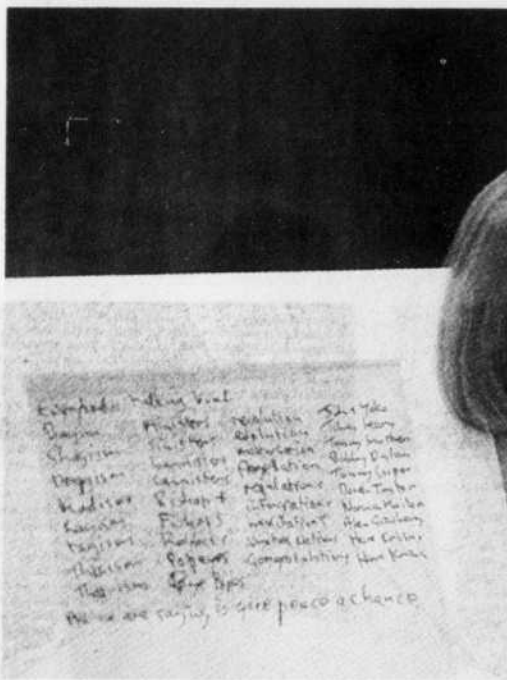
«Le défi scientifique est vraiment énorme parce qu'il y a trois sortes de champignons différents. Mais comment appliquer trois types de traitement différents sans faire de dommages?», a remarqué Mme Cameron, qui ajoute que les grottes n'ont pas été inscrites sur la Liste des sites en péril parce qu'elles posent d'abord des défis scientifiques, alors que dans la plupart des cas la menace provient plutôt de phénomènes comme le développement urbain ou le braconnage.

Et Québec?

Les membres n'ont pas non plus profité de leur passage dans la vieille ville de Québec pour discuter de son statut de ville du patrimoine mondial, une menace brandie par la ministre Christine St-Pierre plus tôt cette année dans la foulée de la destruction de la façade de l'église Saint-Vincent-de-Paul et reprise plus récemment par des opposants à Rabaska.

Le Devoir
Avec Associated Press

Un manuscrit en or



DON EMMET AGENCE FRANCE-PRESSE

LES PAROLES de la chanson Give Peace a Chance (1969), écrites de la main de John Lennon, ont été adjugées hier à Londres 529 090 euros par la maison d'enchères Christie's, a indiqué cette dernière. Les paroles avaient été écrites par le Beatles dans la «suite 1742» de l'hôtel Queen Elizabeth à Montréal, lors du fameux «Bed-In for Peace», où John Lennon et sa compagne, Yoko Ono, étaient restés au lit au nom de la paix du 26 mai au 2 juin 1969. La chanson, enregistrée le 1^{er} juin 1969 au soir, avait vite fait le tour du monde, devenant l'hymne des pacifistes, en particulier lors de la lutte contre la guerre du Vietnam. C'est une Londonienne d'origine montréalaise, Gail Renard (notre photo), qui a mis en vente le carton que John Lennon a gribouillé lors du bed-in. Gail Renard avait alors 16 ans et était parvenue à s'introduire incognito dans l'établissement. John Lennon lui avait remis les paroles en mains propres, en disant qu'elles vaudraient quelque chose un jour, indiquait le communiqué de Christie's.

KHADR

SUITE DE LA PAGE 1

farouchement opposé devant les tribunaux à la divulgation des documents relatifs à Omar Khadr.

«Harper a menti aux Canadiens lorsqu'il a dit avoir reçu [des Américains] l'assurance que Khadr était bien traité, a-t-il ajouté. Les Canadiens sont outrés.»

La Cour suprême du Canada avait statué en mai que les défenseurs d'Omar Khadr devraient avoir accès à une partie des documents classifiés concernant leur client. Un juge de la Cour fédérale avait ensuite, en juin, décidé de ce qui pouvait être porté à leur connaissance.

Une visite

Les pièces montrées hier par les avocats relatent notamment la visite d'un fonctionnaire du ministère canadien des Affaires étrangères à Omar Khadr à Guantánamo en mars 2004. Avant de rencontrer le prisonnier, Jim Gould, un enquêteur de la Division des renseignements étrangers du ministère, s'est fait dire par les responsables américains de la prison qu'on venait de priver Khadr de sommeil pendant trois semaines en le faisant changer de cellule toutes les trois heures dans le but de le rendre plus coopératif lors de son interrogatoire, auquel M. Gould a d'ailleurs assisté.

Les documents indiquent également que Khadr a été placé en isolement pendant trois semaines après cet interrogatoire. Un certain nombre de rapports émanant de l'US Air Force ont également été rendus publics hier.

Interrogé par le réseau CBC, l'avocat militaire américain de Khadr, le lieutenant William Kuebler, a jugé «honteux» le fait que le Canada soit le dernier pays occidental à n'avoir pas exigé, ni bien sûr obtenu, le rapatriement de ses ressortissants détenus à Guantánamo.

M. Kuebler a également annoncé que des entrevues filmées de Khadr devraient bientôt être rendues publiques.

Omar Khadr est accusé d'avoir tué un soldat américain au moyen d'une grenade en 2002, alors qu'il n'avait que 15 ans, ce qui en faisait un enfant-soldat en vertu du droit international. Son procès, maintes fois interrompu pour des questions de procédure, doit avoir lieu en octobre.

En rendant sa décision en juin, le juge Richard Mosley avait affirmé que les méthodes employées par les autorités américaines à Guantánamo pour préparer Khadr à ses interrogatoires allaient à l'encontre des lois internationales sur la torture et des Conventions de Genève. Il avait également reproché au fon-

tionnaire canadien d'avoir participé à un interrogatoire mené dans de telles conditions.

Omar Khadr s'est maintes fois plaint de mauvais traitements. Au cours des visites qu'il a rendues à son client, Dennis Edney affirme avoir trouvé un jeune homme «en très mauvaise condition». «Ce n'est que depuis peu qu'il vit dans des conditions un peu meilleures, a ajouté l'avocat. Mais même la dernière fois que je l'ai vu, il y a un mois, il était toujours enchaîné au plancher.»

«Nous sommes assez choqués par la position du Canada en réponse à ce rapport», a dit hier Béatrice Vaugrande, directrice générale de la section canadienne francophone d'Amnistie internationale. Le gouvernement «avait toujours dit avoir reçu des assurances qu'Omar Khadr était traité correctement. [...] Il y avait déjà eu de nombreuses allégations de mauvais traitements, maintenant on en a la preuve», a-t-elle ajouté.

L'organisation de défense des droits de l'homme a fait parvenir hier une lettre au premier ministre Harper, dans laquelle elle réitère sa demande de rapatriement d'Omar Khadr au Canada.

«La position de votre gouvernement voulant qu'une telle demande soit prématurée et que la justice doive suivre son cours aux États-Unis est tout simplement indéfendable», peut-on y lire.

Amnistie enjoint également Ottawa d'insister publiquement auprès des responsables américains pour qu'aucune information obtenue lors d'interrogatoires précédés «de ces actes de torture et de mauvais traitements ne soit utilisée lors des audiences de la commission militaire [siègeant à Guantánamo] ou de toute autre procédure judiciaire menée contre Omar Khadr».

Selon Mme Vaugrande, la réputation du Canada en matière de droits fondamentaux a été entachée par plusieurs gestes faits dans le cadre de la lutte antiterroriste depuis une demi-douzaine d'années.

La porte-parole adjointe du Bloc québécois en matière d'affaires étrangères, Johanne Deschamps, a elle aussi dénoncé l'entêtement du gouvernement Harper à prétendre qu'il ne savait rien du traitement de Khadr à Guantánamo Bay.

«Que le gouvernement refuse de rapatrier Omar Khadr, malgré le consensus qui existe sur cette question, c'est une chose; qu'il induise la population en erreur, à répétition, en affirmant qu'il ne savait rien des pratiques de torture qu'a dû subir l'adolescent, voilà qui est d'un cynisme absolument immoral», a-t-elle soutenu.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

JUPPÉ

SUITE DE LA PAGE 1

aussi pour des vacances. L'homme, qui aura 63 ans le 15 août, a notamment pris quelques jours pour franchir, à vélo — et par le très gaullien Chemin du Roy — les quelque 300 km qui relient Québec à Montréal. Joint hier à Montréal où il s'apprêtait à reprendre l'avion pour l'Hexagone, le maire de Bordeaux a précisé sa pensée sur la «catastrophe» que représente et que révèle, à ses yeux, cette manie contemporaine de ses compatriotes.

«Je pique des colères!», confie-t-il à l'autre bout du fil. Comme celle qu'il décrivait, encore dans son blogue, lorsqu'il a pris connaissance d'une anecdote racontée par Robert Charlebois au journal *Sud-Ouest*. Le chanteur rapportait que sa femme avait reçu, récemment, une lettre en anglais de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM). «De la SACEM! Je ne le crois pas, j'attends de le voir de mes yeux. Si c'est exact, c'est vraiment catastrophique.» Alain Juppé ne se fait pas d'illusions: «Cher Robert, c'est sûrement exact. Et en plus, on doit s'en vanter!»

Contre l'anglais

L'ancien-premier ministre dit faire un effort particulier, dans tous les textes qu'il signe, pour ne pas céder à l'«anglologie». Par exemple, dans le rapport qu'il doit remettre aujourd'hui au ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, sur la politique étrangère et européenne de la France. «On a veillé scrupuleusement à n'utiliser aucun mot d'anglais!»

Est-il opposé à cet idiome? Non, proteste-t-il, insistant sur le fait que la langue de Shakespeare «est indispensable» et que tout un chacun devrait être «parfaitement bilingue». Aussi, on devrait «grandement améliorer» l'enseignement de l'anglais en France, croit-il. D'accord aussi, évidemment, pour l'utilisation d'un mot anglais «quand il est absolument impossible de faire autrement», par exemple devant un concept nouveau difficilement traduisible. Dans ce cas, «ok!», lance-t-il, ironique.

Il y a problème à ses yeux lorsqu'on utilise des termes comme *benchmark*. Il suffirait de dire «on va comparer» ou «on va faire de l'analyse comparative». (Au reste, il faut voir la vidéo sur le site... *benchmark*... *cestlasante.eu*, où le MEDEF explique que *benchmark*, c'est «la curiosité, l'intelligence, l'humilité, l'analyse, c'est partager, l'ouverture, le dialogue, c'est découvrir!» Tout ça à la fois! Pour mieux comprendre, des séances de *crossblogging* aideraient, explique-t-on.)

D'ailleurs, aurait-on aujourd'hui dans la francophonie le cran d'inventer un mot tel «*originalateur*», comme on l'a fait dans les années 1970? La France n'aurait-elle pas adopté «*computer*»? Alain Juppé le craint.

Comment expliquer cette manie française? Plusieurs facteurs entrent en jeu ici. D'abord, curieusement, c'est «parce que les Français, en majorité, ne maîtrisent pas bien l'anglais», croit Alain Juppé. Par un curieux phénomène, ils en viennent à émailler leur vocabulaire de mots anglais «pour faire croire qu'on contraire, ils le connaissent». Un peu comme Brice de Nice! «Ça fait bien, ça fait chic!»

Il y a ensuite un «manque de fierté» évident ici, «assez révélateur de l'état d'esprit» en France, ajoute-t-il. Le moral des Français est au plancher depuis longtemps. Certains sondages indiquent qu'ils traversent la pire crise «depuis 20 ans». Or, «quand on se sent obligé d'aller emprunter des mots à l'étranger, c'est qu'on se croit incapable de créer. Une civilisation créative et créatrice génère son propre vocabulaire», opine Alain Juppé.

La sinistrose

Généralement optimiste, Alain Juppé admet être un peu découragé par cet état de fait. Même le «service public» est atteint: la Société nationale des chemins de fer (SNCF) «propose par exemple à ses clients les plus fidèles des réductions dénommées "S'miles". And so on...», ironise-t-il.

Au sein de l'Union européenne, les élus et les hauts fonctionnaires cèdent aussi à leur manière et parlent souvent anglais. Illustration frappante: quand le Français Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque centrale européenne, vient expliquer la politique européenne à Paris, la conférence de presse se déroule en anglais. «Je le dis sans le critiquer, surtout que c'est un ami proche», note Alain Juppé au passage.

Comment lutter contre cet état d'esprit? Par la dérision?, s'interroge-t-il. «Mais je me demande si le ridicule tue encore.» Par la législation? La loi Toubon de 1994 tentait d'obliger l'utilisation de la langue française dans certaines circonstances. «Pratiquement pas appliquée, la pauvreté», constate l'ancien premier ministre, en soulignant qu'on la baptisa, par dérision, «loi Allgood». Un surnom qui a même collé à son auteur. Autre inquiétude: «Pour l'instant, il n'y a pas de jeunes qui reprennent ce flambeau» de la défense de la langue. Il souhaiterait voir se lever des jeunes personnalités politiques qui diraient «la francophonie, c'est important. Et il faut se battre pour ça». Autrement dit, ça prendrait un sponsor!

Alain Juppé trouve le Québec inspirant à cet égard. Certes, il ne nie pas ce que Charlebois, dans son entretien, déplorait: une «dégradation de la structure de la langue», «des phrases construites n'importe comment, des fautes de conjugaison, d'accord, de temps, des mots masculins employés au féminin et vice-versa». De même, les anglicismes des Québécois sont très nombreux. Ils disent souvent «*canceler*» au lieu d'*annuler*, par exemple, avoue-t-il devant l'insistance du journaliste... Mais ces emprunts sont moins souvent «*ostentatoires*» et snobs que ceux de leurs cousins hexagonaux, insiste-t-il.

L'ancien premier ministre loue aussi la vigilance du Québec dans sa publicité et salue sa volonté de promouvoir un français qui nomme la modernité: «*courriel*», «*clavardage*», mots qu'il utilise à la mairie de Bordeaux. «*Isolés*», les Québécois «mesurent mieux [...] les périls et la nécessité du combat», écrivait-il dans *France, mon pays* (Robert Laffont, 2006), ouvrage publié après son année d'exil à Montréal.

Le Devoir

Rectificatif

Le titre de l'article portant sur la poursuite engagée par Green Shift contre le Parti libéral du Canada (PLC), paru en page A 3 dans notre édition d'hier, contenait une erreur. Comme le précisait l'article, il s'agit d'une poursuite de 8,5 millions, et non de 8,5 milliards.

SLAM

SUITE DE LA PAGE 1

«Au bout du 6^e silence / J'ai vu le rang de devant trembler de froid / Envoyé par l'encre gravée de nos timbres de voix / Pour que le dernier silence se fasse / Dis-leur qu'il faudra éteindre deux fois.»

Sorti l'an dernier, cet album — son premier — semble avoir été écrit au fin fond du Sénégal tant la culture peule y est présente. Assez du moins pour que le Festival d'été s'y méprenne, lui qui annonce dans son programme un artiste sénégalais.

Souleymane Diamanka est pourtant français. Comme tant d'autres fils d'immigrés, il a grandi dans une banlieue, mais avec ceci de particulier que papa était en quelque sorte «slameur» avant l'heure. Craignant de voir ses enfants oublier la langue peule, le monsieur leur enregistrait des légendes sur des cassettes. Trente ans plus tard, son fils demandait au griot de leur village natal (poète et conteur dans la tradition peule) de poser sa voix sur son premier album dans une pièce intitulée *Moment d'humanité*.

Il nous raconte: «J'ai eu la chance qu'il soit en Europe quand j'ai enregistré mon album. Comme mon père l'avait connu enfant, il est venu le saluer à Bordeaux. Moi, je l'ai intercepté à Paris, je lui ai demandé de venir écouter ce que je faisais. Il est venu avec sa famille et ses instruments. C'était magique. Parce qu'il ne parle pas français, il m'a dit qu'il ne comprenait pas ce que je disais mais qu'il le ressentait. Dans sa famille, ils sont griots depuis 17 générations. Il a dit aussi qu'enterrer l'art oratoire, c'est comme enterrer une ombre.»

Interrogé par le réseau CBC, l'avocat militaire américain de Khadr, le lieutenant William Kuebler, a jugé «honteux» le fait que le Canada soit le dernier pays occidental à n'avoir pas exigé, ni bien sûr obtenu, le rapatriement de ses ressortissants détenus à Guantánamo.

M. Kuebler a également annoncé que des entrevues filmées de Khadr devraient bientôt être rendues publiques.

Omar Khadr est accusé d'avoir tué un soldat américain au moyen d'une grenade en 2002, alors qu'il n'avait que 15 ans, ce qui en faisait un enfant-soldat en vertu du droit international. Son procès, maintes fois interrompu pour des questions de procédure, doit avoir lieu en octobre.

En rendant sa décision en juin, le juge Richard Mosley avait affirmé que les méthodes employées par les autorités américaines à Guantánamo pour préparer Khadr à ses interrogatoires allaient à l'encontre des lois internationales sur la torture et des Conventions de Genève. Il avait également reproché au fon-

Puis il découvre Brel et *Les Fleurs du mal*, de Baudelaire. «C'est un livre très, très sombre, je ne sais pas

il faut mettre ça entre les mains d'un élève de l'école primaire... Mais j'ai appris que la beauté, on pouvait en parler juste en soulignant son absence.»

Enfin, un professeur l'a encouragé. «Il me disait que la poésie, c'était comme faire des nœuds dans les phrases. Ensuite, tu invites le lecteur à défaire les nœuds pour qu'il y ait un échange. Ce n'est pas vraiment que les gens vont trouver ça beau, mais il y aura de la place pour leurs mots entre les tiens et c'est ça, la poésie.»

Quand il regarde la crise des banlieues, il constate surtout le manque de mots. «Moi, j'ai eu la chance de tomber sur des gens qui avaient les mots, qui m'ont expliqué que les mots, c'est une liberté. Du moment que tu arrives à nommer la douleur, c'est plus facile de la soigner.»

Comme il le «slame» dans la pièce *Moment d'humanité*: «Le griot et ses textes, c'est l'architecte et ses maçons / Et quand se dressent les murs de l'imagination / Même la misère a ses moissons.»

Le Devoir

À Québec:

- Ce soir à la place d'Youville à 19h30
- Demain à la Grande Place de l'Espace 400 à 20h
- À Montréal:
- Lundi à 21h au Club Balattou (Nuits d'Afrique)

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.